

Un port citoyen ouvert sur le monde...

2020

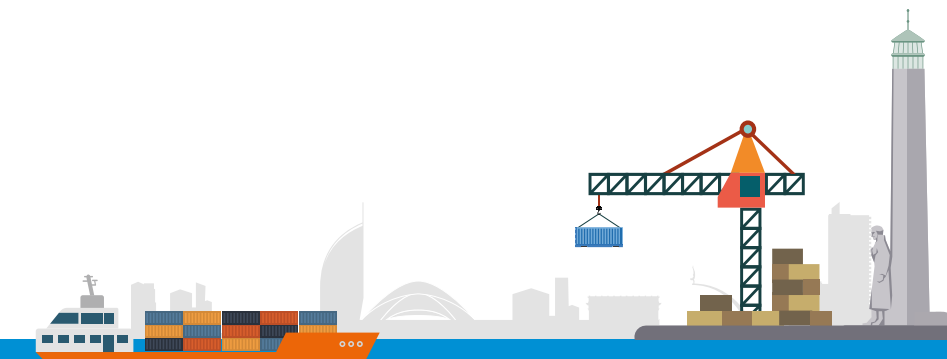
Rapport annuel





TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction.....	5	7. Symbiose entre économie et environnement.....	73
2. Le Port autonome de Liège.....	9	8. Evénements et actions de promotion.....	75
2.1. Mission	9	8.1. Le Port autonome de Liège était présent	75
2.2. Gestion	9	8.2. Accueil de délégations au Port autonome de Liège au cours de l'année 2020	78
2.3. Conseil d'administration	12	8.3. Rencontres avec la presse	80
2.4. Direction et services	14	8.4. Visites scolaires	81
2.5. Contrôle	14	8.5. Les animations	83
2.6. Rapport de rémunération	15	8.6. La liaison ferroviaire de la plate-forme multimodale Liège Triligiport pleinement opérationnelle	85
2.7. Formation des administrateurs	18	9. Le Port autonome de Liège en quelques chiffres.....	92
2.8. Présentation de nos 33 zones portuaires	19		
2.9. Conditions d'installation et de tarification	46		
3. Bilan des activités 2020.....	49		
3.1. Bilans statistiques	49		
3.2. Tourisme fluvial	61		
4. Stratégie de réseaux.....	63		
5. Bilan financier.....	67		
5.1. Bilan après répartition	67		
5.2. Compte de résultats	69		
5.3. Affectations et prélèvements	70		
6. Travaux d'infrastructures.....	71		
6.1. Installations ou aménagements réalisés par les usagers	71		
6.2. Travaux subsidiés par le SPW réalisés par ou pour le compte du Port autonome de Liège	71		
6.3. Travaux non subsidiés	72		



INTRODUCTION

Malgré la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 qui a frappé le monde et l'économie mondiale en 2020, **le Port autonome de Liège a enregistré une nouvelle croissance du trafic fluvial de conteneurs et a établi un nouveau record en 2020**. Avec 115.921 EVP (équivalent vingt pieds) et **une progression de 20%** (+19.701 EVP), les terminaux à conteneurs du Port de Liège ont ainsi enregistré leur huitième hausse d'affilée. Ce nouveau record permet au Port de Liège de **dépasser pour la première fois la barre des 100.000 EVP**.

Si la situation du Port de Liège en 2020 a été assurément délicate, les projets se sont poursuivis. Dans ce contexte de crise, le Port autonome de Liège a maintenu en 2020 ses investissements en réalisant, en étroite collaboration avec le Service public de Wallonie, **d'importants travaux ferroviaires** sur la plate-forme Liège Trilogiport rendant celle-ci pleinement trimodale (eau-rail-route). Ces travaux d'infrastructures ferroviaires, d'un montant total de 1.8 million d'euros, ont consisté en **l'extension de la voie ferrée existante, l'aménagement d'une voie supplémentaire et l'extension de la dalle du terminal à conteneurs** (marché de travaux et marchés connexes). Ces travaux ont permis l'accueil des premiers trains sur Liège Trilogiport en décembre 2020. En plein essor, Liège Trilogiport a donc proposé en 2020 de nouveaux services pour répondre aux besoins et enjeux logistiques de la région liégeoise avec une logique de développement durable. La plate-forme a ainsi renforcé son rôle de hub grâce à cette nouvelle liaison ferroviaire et à la construction d'entrepôts supplémentaires sur la zone logistique.

Les travaux d'infrastructures ferroviaires, l'extension de la zone logistique à Liège Trilogiport, l'installation d'une nouvelle unité d'entrepôt frigorifique dans la zone logistique de Liège Trilogiport ou encore l'accueil des premiers trains en provenance de Chine à Liège Trilogiport figurent parmi les éléments notables de cette année 2020 dans **un port qui poursuit son développement**.

Les investissements réalisés visent à renforcer et à améliorer continuellement les équipements et infrastructures portuaires liégeoises tout en augmentant leur attractivité. Grâce à cette politique volontariste, le **Port autonome de Liège entend ainsi répondre aux objectifs de la Déclaration de Politique Régionale du Gouvernement wallon** en termes de report modal (c'est-à-dire le transfert du trafic de marchandises de la route vers le rail et/ou la navigation fluviale).

La crise du coronavirus a toutefois impacté les trafics traditionnels du Port autonome de Liège. A l'instar des ports maritimes européens, le Port autonome de Liège a suivi le rythme de l'économie européenne et mondiale. Le trafic global (eau-rail-route) s'est établi à 19.2 millions de tonnes de marchandises en 2020, soit une baisse de 9% par rapport à l'année précédente. Le trafic fluvial observe aussi un recul : près de 14 millions de tonnes de marchandises ont transité par les zones portuaires liégeoises, soit une diminution de 12% par rapport à 2019 (soit -1.9 million de tonnes). Ces diminutions reflètent l'impact économique de la pandémie de la Covid-19 sur les activités portuaires liégeoises.



NOUVEAU RECORD POUR
LES CONTENEURS TOUJOURS
EN PROGRESSION AVEC

115.921 EVP





© Novandi - Mahaux Photography



© Novandi - Mahaux Photography



© Novandi - Mahaux Photography

Durant la crise sanitaire de 2020, le Port de Liège, considéré comme infrastructure et maillon logistique essentiels par les autorités belges, est resté opérationnel à 100 % grâce à la mobilisation totale de ses entreprises concessionnaires.

La poursuite des activités portuaires a ainsi été garantie. L'impact économique de la pandémie de coronavirus a certes engendré des répercussions sur les activités portuaires liégeoises, comme l'a été la crise de 2008. L'ensemble de nos entreprises portuaires ont toutefois poursuivi leurs activités et ont fait preuve d'une grande résilience grâce à leur mobilisation et à la stratégie de diversification des trafics, à l'instar de l'après-crise de 2008 qui avait généré davantage de pertes (3.5 millions de tonnes en 2009).

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a bien évidemment contraint le Port autonome de Liège à revoir l'organisation de ses divers événements et nous a obligés à nous adapter et à nous réinventer durant toute l'année 2020 en fonction de l'évolution des mesures gouvernementales en vigueur. Dans un contexte de reports, de réorganisations et d'annulations d'événements, tout a été mis en œuvre pour assurer la continuité des services. Toutes les équipes du Port ont continué à travailler ensemble, en télétravail ou sur site, de sorte que les projets ont pu être mis en œuvre.

Le complexe portuaire liégeois, représente, selon la Banque nationale de Belgique, **7.858 emplois directs** et **10.445 emplois indirects** générés par l'ensemble des entreprises concessionnaires du Port autonome de Liège. Le Port de Liège demeure un levier de développement socio-économique important pour la région liégeoise.

Il reste un acteur incontournable du développement durable : **73 % des trafics manutentionnés sur les diverses zones portuaires transitent par la voie d'eau**, ce qui constitue une réelle performance au niveau européen. Aujourd'hui, les modes de transport tels que le transport fluvial ou ferroviaire doivent faire partie d'une logistique durable en complémentarité avec la route.

Malgré une année 2020 délicate, les projets du Port démontrent nettement le dynamisme et les performances commerciales de nos entreprises portuaires concessionnaires actives sur nos zones portuaires, toujours à la recherche de nouveaux trafics. Ils reflètent aussi le dynamisme de notre autorité portuaire et de l'ensemble du personnel œuvrant à ces divers projets.



© Novandi - Mahaux Photography

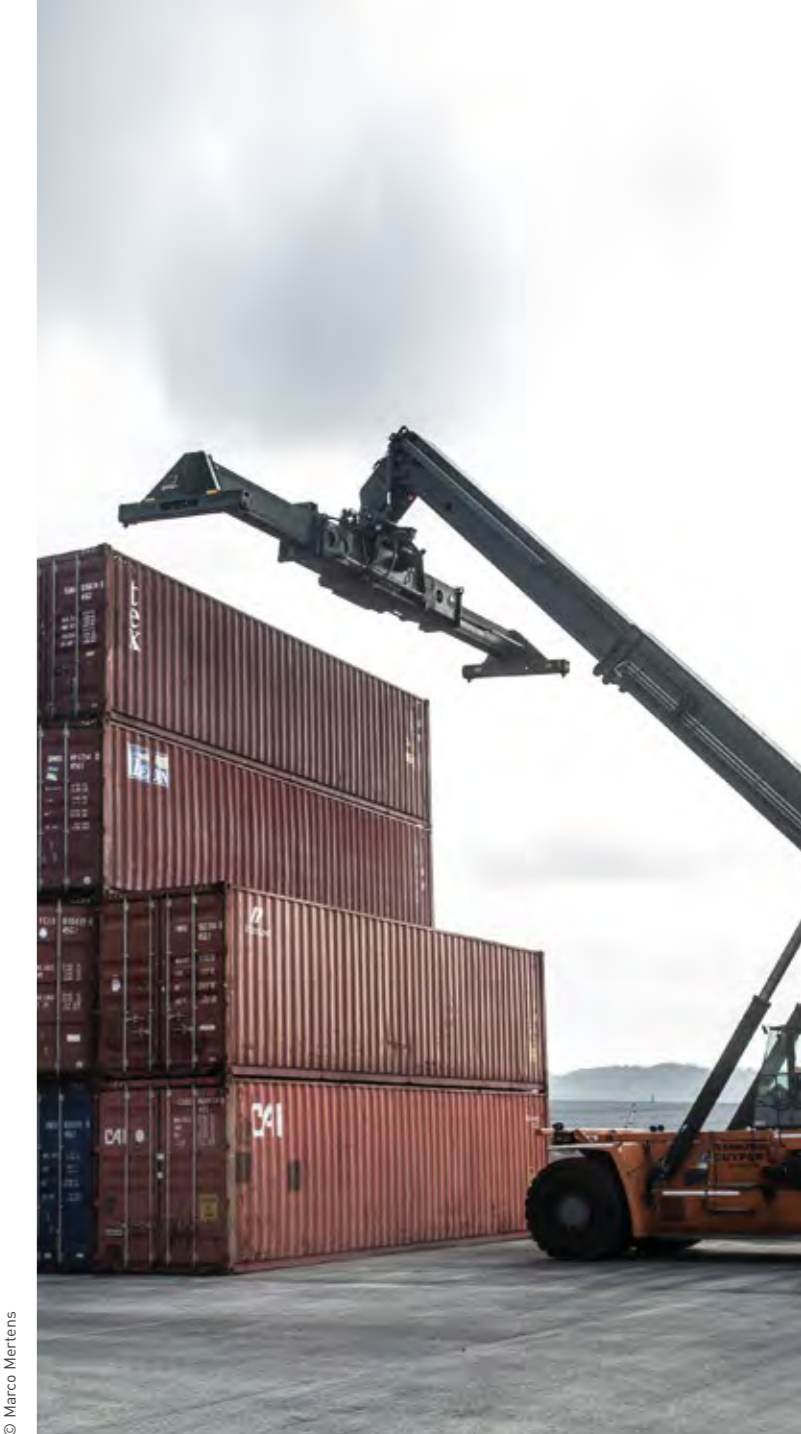
J'espère qu'à la lecture de ce rapport annuel vous apprécierez le travail accompli au cours de l'année 2020 afin de faire croître, encore et toujours, le rôle joué par le Port en faveur de la région, tant par la promotion du mode de transport le plus respectueux de l'environnement que pour son rôle économique régional de premier plan.

Je vous souhaite une bonne lecture et reste à votre entière disposition.

Au nom du Conseil d'administration,

Emile-Louis BERTRAND

Directeur général



© Marco Mertens

LE PORT AUTONOME DE LIÈGE

2.1. Mission

Etablissement public créé par la loi du 21 juin 1937 modifiée par la loi du 10 janvier 1969 et par le décret-programme du 18 décembre 2003, le Port autonome de Liège gère 33 ports échelonnés le long de la Meuse et du canal Albert et a pour missions essentielles :

- l'exécution, sur les terrains qui lui sont concédés, de tous les travaux d'extension et d'amélioration nécessaires pour l'accomplissement de sa mission ; l'outillage des ports et la réglementation de leur usage ;
- l'entretien, à ses frais exclusifs, de tous les ouvrages du Port autonome de Liège ;
- la perception de tous les produits quelconques de l'exploitation des ports, notamment: produits de location des biens meubles et immeubles, perception des péages, des redevances, des droits de quai, des produits de location de terrains et de matériel, de hangars, généralement de tous produits quelconques de l'exploitation des ouvrages compris dans sa circonscription ;
- l'octroi de concessions et d'autorisations à des tiers ;
- la réglementation, dans les limites indiquées dans les statuts et dans les actes de reprise des ports existants, du mouvement et du stationnement des bateaux ainsi que des questions intéressant la navigation ;
- toutes autres opérations qui pourraient être confiées au Port autonome de Liège par arrêtés royaux et du Gouvernement wallon.

2.2. Gestion

Le Port autonome de Liège est administré par un Conseil d'administration dont la moitié des membres est déléguée par la Ville de Liège qui est appelée à participer à la gestion, et l'autre moitié par la Wallonie.

Les mandats sont d'une durée de six ans renouvelables par moitié tous les trois ans.

Le Conseil d'administration comprend un président, un vice-président et dix membres. Le Bourgmestre de la Ville de Liège est de droit président du Conseil d'administration.

Le Directeur général du Port remplit le rôle de secrétaire du Conseil d'administration.



© PAL



© PAL



© Port autonome de Liège

Siège administratif

Quai de Maestricht, 14
4000 Liège
T +32 4 232 97 97
info@portdeliege.be
www.portdeliege.be
TVA BE 0202.414.452
Ouverture des bureaux : de 8h à 16h30

Siège technique

Port de Monsin
Rue de l'Île Monsin, 40
4020 Liège
T +32 4 264 02 22
Ouverture des bureaux de 8h à 12h et de 12h30 à 16h

Sûreté portuaire

Philippe Prijs, Officier de sûreté portuaire
M +32 496 16 67 17

Capitainerie - Port des Yachts

(rive gauche de la Meuse, à l'aval du pont Albert 1^{er})
Port des Yachts, 1
4000 Liège
T +32 4 223 14 04
F +32 4 223 14 10
info@portdeliege.be
VHF canal 23
Ouverture des bureaux :

- du 16 septembre au 14 mai
de 8h à 9h et de 15h à 16h
- du 15 mai au 15 septembre
en semaine : de 8h à 9h et de 15h à 20h
le week-end : de 9h à 10h et de 15h à 20h

Bureau de police

Port des Yachts
(rive gauche de la Meuse, à l'aval du pont Albert 1^{er})
Port des Yachts, 1
4000 Liège
T +32 4 223 14 04
F +32 4 223 14 10
Ouverture des bureaux de 8h à 9h et de 15h à 16h



2.3. Conseil d'administration



WALLONIE

© Novandi - Mahaux Photography



Présidence
M. Willy DEMEYER
Bourgmestre de la
Ville de Liège



3 commissaires
2 Wallonie
1 Ville de Liège

VILLE DE LIÈGE



Direction générale
M. Emile-Louis
BERTRAND



© Novandi - Mahaux Photography

Présidence

Willy DEMEYER
Bourgmestre de la Ville de Liège

Administrateurs pour la Ville de Liège

Grégory BENVIGNA
Conseiller communal

Quentin LE BUSSY
Conseiller communal

Louis MARAITE
Conseiller communal

Medhi SALHI
Conseiller communal

Corinne WEGIMONT
Conseillère communale

Vice-Présidence

Marc GILLIQUET
Directeur -Département Police et Contrôles
Direction de Liège - SPW ARNE (s)

Administrateurs pour la Wallonie

Arnaud DEWEZ
Bourgmestre de Dalhem (s)

Julien LENZINI
Conseiller du Ministre Jean-Claude Marcourt (s)

Jean-Claude PHLYPO (s)

Melissa TREVISAN
Doctorante ULiège (s)

Commissaires

Stéphane LEFEBVRE
Directeur général
du CHR Verviers

Dominique PERRIN
Chef de cabinet adjoint
au Cabinet de Monsieur le Ministre Henry

Philippe ROUSSELLE
Directeur général
de la Ville de Liège

(s) sortant



2.4. Direction et Services

Maison du Port

Direction générale



Emile-Louis BERTRAND
info@portdeliege.be

Service administratif

Secrétariat

Comptabilité et Affaires générales

Communication

Service économique et commercial

Service technique

Sûreté portuaire

Bâtiment technique

Service Travaux

Port des Yachts

Service Police

Port des Yachts - Capitainerie

© PAL

2.5. Contrôle

Le Conseil d'administration du Port autonome de Liège et, plus spécialement, les commissaires contrôlent la gestion.

La vérification de la comptabilité se fait par Monsieur le Commissaire de la Ville de Liège et par Messieurs les Commissaires du Gouvernement wallon.

Un compte de « recettes et de dépenses » est transmis annuellement à Monsieur le Ministre de la Mobilité pour être soumis à la Cour des Comptes.

La Cour des Comptes contrôle annuellement la gestion du Port autonome de Liège. Par ailleurs, Monsieur le Ministre Philippe Henry, Vice-Président, Ministre du Climat, de l'Énergie et de la Mobilité a désigné la S.R.L. REWISE AD, Réviseur d'entreprises » pour l'exercice comptable 2020 en qualité de Commissaire aux comptes auprès du Port autonome de Liège.

2.6. Rapport de rémunération

2.6.1. Informations générales

Nom de l'organisme

PORT AUTONOME DE LIEGE

Nature juridique

Unité d'Administration Publique (UAP) de type 2

Références légales

Le Port autonome de Liège a été créé par la Loi du 21 juin 1937, modifiée par la Loi du 10 janvier 1969 et par le décret - programme du 18 décembre 2003

Ministre de tutelle

Philippe HENRY

Période de reporting

2020

2.6.2. Informations relatives aux administrateurs publics

Informations relatives aux mandats et à la rémunération

Nom de l'organe de gestion	Titre	Date de désignation	Durée du mandat	Rémunération brute annuelle
Port autonome de Liège		jj/mm/aaaa	Années	Eur
DEMEYER Willy	Président	de plein droit		
GILLIQUET Marc	Vice-Président	01/10/2015	5	2.704,76 €
PHLYPO Jean-Claude	Administrateur	01/10/2015	5	2.290,22 €
DEWEZ Arnaud	Administrateur	01/10/2015	5	2.704,76 €
TREVISAN Melissa	Administratrice	01/10/2015	5	2.704,76 €
WEGIMONT Corinne	Administratrice	24/06/2013	6	2.704,76 €
MARAITE Louis	Administrateur	24/06/2013	6	2.290,22 €
LENZINI Julien	Administrateur	25/01/2018	5	2.704,76 €
SALHI Mehdi	Administrateur	02/09/2019	6	1.038,40 €
BENVEGNA Gregory	Administrateur	27/05/2019	6	2.495,44 €
LE BUSSY Quentin	Administrateur	27/05/2019	6	1.666,36 €

Règles générales relatives à la rémunération des administrateurs publics

Chaque présence au Conseil d'administration donne droit à un jeton de 120,23 € à indexer (1,7069 de janvier à mars et 1,7410 d'avril à décembre) pour tous les Administrateurs ainsi que pour le Vice-Président.

Le Président a droit à un montant brut annuel de 3.340,00 € à indexer (1,7069 de janvier à mars et 1,7410 d'avril à décembre) qu'il ne prélève pas.

Informations relatives aux mandats dérivés

Le mandat dérivé est le mandat que l'Administrateur public a obtenu dans une personne morale dans laquelle l'organisme détient des participations ou au fonctionnement de laquelle il contribue et où l'Administrateur public a été désigné sur sa proposition.

Informations relatives à la répartition des genres

	F	H	Total
Membres de l'organe de gestion			
dont administrateurs publics	2	9	11



Informations relatives à la participation aux réunions

Nom de l'organe de gestion	Titre	Autre organe décisionnel	Autre organe préparatoire
Port autonome de Liège			
DEMEYER Willy	Président	11/12	0/0
GILLIQUET Marc	Vice-Président	12/12	0/0
PHLYPO Jean-Claude	Administrateur	9/12	1/1
DEWEZ Arnaud	Administrateur	12/12	0/0
TREVISAN Melissa	Administratrice	11/12	1/1
WEGIMONT Corinne	Administratrice	12/12	0/0
MARAITE Louis	Administrateur	10/12	0/0
LENZINI Julien	Administrateur	12/12	0/0
SALHI Mehdi	Administrateur	4/12	0/0
BENVEGNA Gregory	Administrateur	11/12	0/0
LE BUSSY Quentin	Administrateur	8/12	0/1

Autres organes préparatoires : Comité d'audit et Comité de rémunération du Conseil d'administration

2.6.3. Informations relatives au gestionnaire

Informations relatives à la relation de travail

Nom de l'organe de gestion	Titre	Nature de la relation de travail	Si contrat :	Si mandat FP :
			- Type de contrat	- Date AGW désignation
			- Date signature	- Date entrée en fonction
			- Date entrée en fonction	
Port autonome de Liège				
BERTRAND Emile-Louis	Directeur général	mandat		- GW du 18/12/2014 - Mandat du 01/01/2015 au 31/12/2019.

Informations relatives à la rémunération

Détail de la rémunération brute annuelle relative à la période de reporting (montants en EUR).

Gestionnaires	Rémunération de base	Rémunération variable	Plan de pension complémentaire	Autres composantes de la rémunération	Total
		Le cas échéant	Le cas échéant		Rémunération brute annuelle
BERTRAND Emile-Louis	143.839,38 €				143.839,38 €

2.6.4. Informations relatives aux commissaires du Gouvernement wallon

Informations relatives aux mandats et à la rémunération

Nom de l'organe de gestion	Date de désignation	Durée du mandat	Rémunération brute annuelle
Port autonome de Liège	jj/mm/aaaa	Années	Eur
LEFEBVRE Stéphane	31/08/2017	Non précisé	2.294,32 €
PERRIN Dominique	10/10/2019	Non précisé	2.495,44 €

Leur indemnité est déterminée par le décret du 29 mars 2018. Rémunération par des jetons de présence du même montant que les administrateurs.

Informations relatives à la participation aux réunions

Nom de l'organe de gestion	Autre organe décisionnel	Autre organe préparatoire
Port autonome de Liège		
LEFEBVRE Stéphane	11/12	0/0
PERRIN Dominique	11/12	0/0

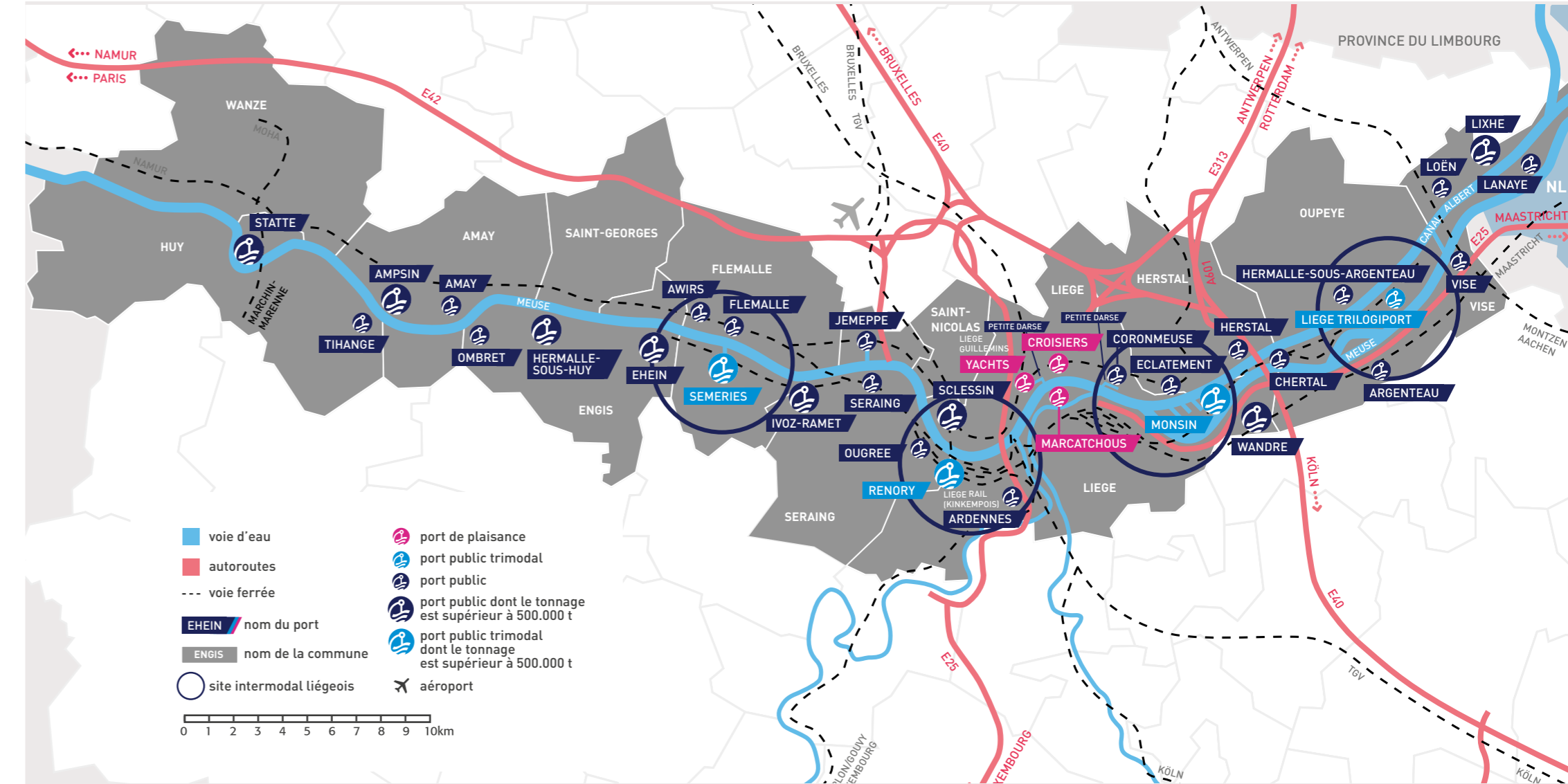
Autre organe préparatoire : Comité d'audit et Comité de rémunération du Conseil d'administration.

2.7. Formation des administrateurs

Au cours de l'année 2020, les administrateurs du Port autonome de Liège ont assisté à une présentation de Monsieur Stéphane Barlet, Directeur a.i., Direction des Voies hydrauliques de Liège, SPW Mobilité et Infrastructures, relative au programme de travaux du plan quinquennal.



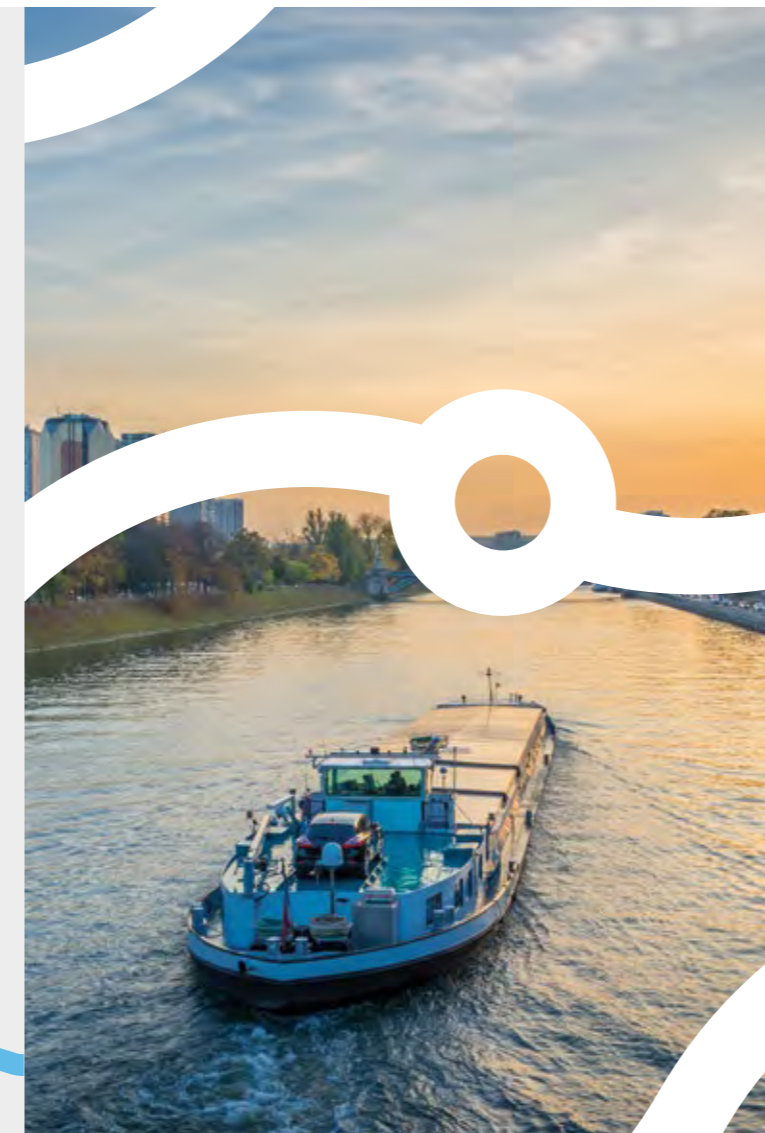
2.8. Présentation de nos 33 zones portuaires



3 terminaux à conteneurs à Liège



Présentation de nos 33 zones portuaires



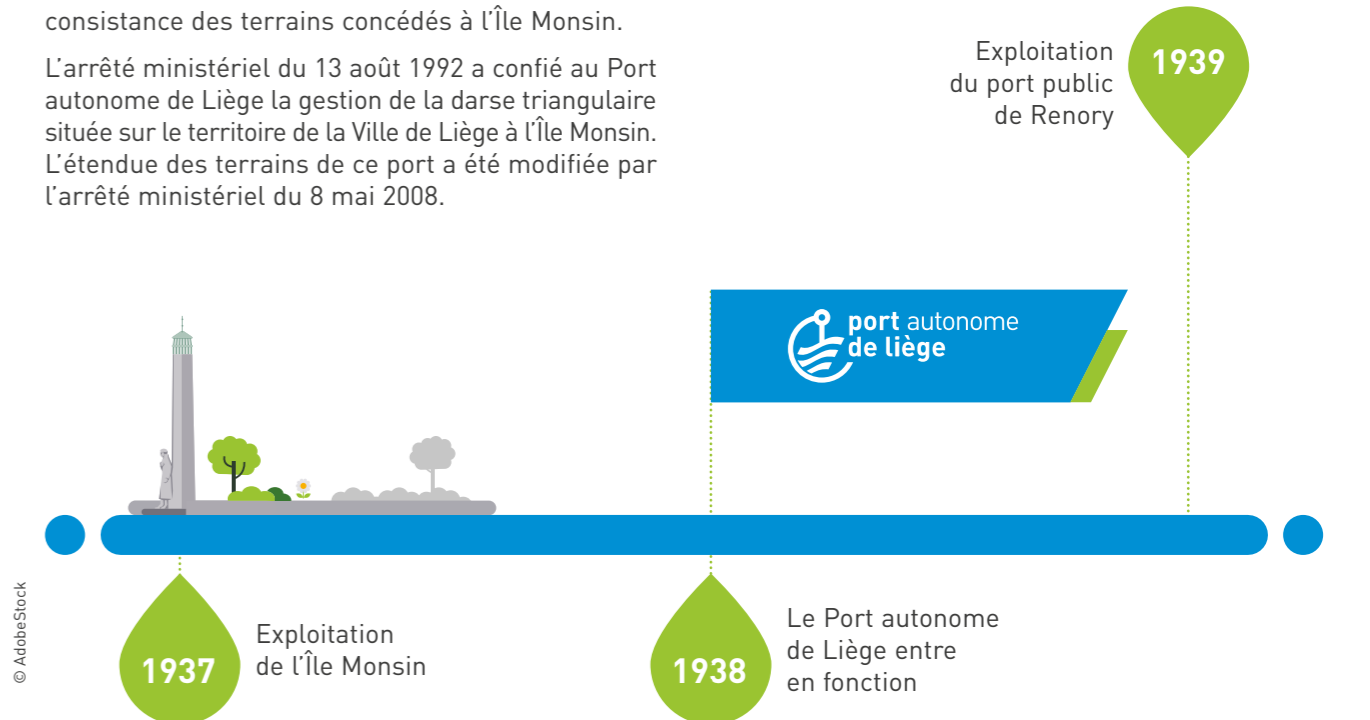
Ci-dessous, le relevé historique des différents arrêtés royaux et ministériels attribuant pour gestion les diverses zones portuaires au Port autonome de Liège.

L'article 38 du règlement organique stipule que **le Port autonome de Liège entre en fonction le 1^{er} janvier 1938**.

La Loi du 21 juin 1937 confie au Port autonome de Liège l'**exploitation de l'Île Monsin**, comportant deux darses. Des arrêtés royaux des 10 mars 1939, 25 novembre 1953, 10 octobre 1956, 4 août 1961, 18 juin 1965, 3 novembre 1971 et 21 octobre 1982 ont modifié la consistance des terrains concédés à l'Île Monsin.

L'arrêté ministériel du 13 août 1992 a confié au Port autonome de Liège la gestion de la darse triangulaire située sur le territoire de la Ville de Liège à l'Île Monsin. L'étendue des terrains de ce port a été modifiée par l'arrêté ministériel du 8 mai 2008.

Par arrêté royal du 11 janvier 1939, l'Etat a concédé au Port autonome de Liège, à partir du 1^{er} décembre 1938, l'**exploitation du port public de Renory**. Par ailleurs, par arrêtés royaux des 29 novembre 1955 et 20 octobre 1956 et par arrêté ministériel du 13 juillet 2001 et du 14 mars 2016, l'exploitation de certains terrains situés à Angleur a été concédée au Port autonome de Liège en vue de l'extension du port de Renory.



Par arrêté royal du 13 août 1940, il a été concédé au Port autonome de Liège, à partir du 28 septembre 1940, l'**exploitation du port public de Coronmeuse**. Ce transfert a été confirmé par arrêté du Régent en date du 10 novembre 1945. Un arrêté royal du 3 février 1976 a modifié l'étendue des terrains concédés au port de Coronmeuse. D'autre part, par décisions du Conseil communal des 17 janvier 1955 et 23 avril 1956, la Ville de Liège a cédé au Port autonome de Liège certains terrains situés rive gauche du port de Coronmeuse. Un arrêté ministériel du 31 juillet 1996 concède au Port autonome de Liège la gestion d'un terrain supplémentaire situé à l'extrémité aval du bassin de Coronmeuse.

Par arrêtés ministériels du 23 octobre 2012, les terrains du port de Coronmeuse, situés rive gauche de la Meuse, en aval du pont Atlas V, ont été d'une part, retirés de la gestion du Port autonome de Liège, et d'autre part, désaffectés et placés en dehors du domaine public de la Région wallonne.

Par arrêté du Régent du 17 octobre 1947, il a été concédé au Port autonome de Liège, à partir du 1^{er} mai 1947, l'**exploitation du port public de Sclessin**. Les limites concédées de ce port ont été modifiées par arrêtés ministériels des 31 mars 1995, 24 novembre 2009 et 12 septembre 2013.

Par arrêtés royaux des 6 mars 1951, 17 juillet 1953, 27 avril 1957 et 20 août 1964, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion des terrains situés à Souverain-Wandre, rive droite de la Meuse**.

Par arrêtés royaux des 14 juillet 1951, 9 décembre 1953 et 29 août 1973, l'Etat a concédé au Port autonome de Liège l'**exploitation du port public de Jemeppe**.

Par arrêtés royaux des 8 février 1960, 1^{er} février 1967 et 10 avril 1971, il a été concédé l'**exploitation du bassin intérieur de Jemeppe**.

Par arrêtés royaux des 6 avril 1954, 23 juillet 1957, 11 mars 1968 et 29 mars 1970, il a été concédé au Port autonome de Liège l'**exploitation du port public d'Ivoz-Ramet**. L'étendue des terrains de ce port public a été modifiée par arrêtés royaux des 21 octobre 1976, 7 octobre 1983, 9 juillet 1984, 10 août 1984, 8 juillet 1985, 19 novembre 1986, 4 février 1988 et par arrêtés ministériels des 9 août 2010 et 23 septembre 2011.

Par arrêtés royaux des 5 mars 1963 et 29 juin 1971, il a été concédé au Port autonome de Liège l'**exploitation du port de Seraing** ainsi que l'ensemble des nouveaux ouvrages de ce port.

Par arrêté royal du 17 avril 1972, tel que modifié par arrêtés ministériels des 8 décembre 2000 et 14 novembre 2003, il a été concédé au Port autonome de Liège l'**exploitation du Port des Yachts** de Liège. L'étendue de la zone d'eau de ce port public a été modifiée par arrêtés ministériels du 24 juin 2014 et du 16 septembre 2020.

Par arrêté royal du 21 avril 1972, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port public d'Ougrée**.

Par arrêté royal du 23 juin 1972, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port des Ardennes**, à Angleur. L'étendue des terrains de ce port a été modifiée par arrêté royal du 10 juillet 1979 et arrêté ministériel du 3 septembre 1993.

Par arrêtés royaux des 19 janvier 1973 et 16 juillet 1974, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port d'Engis-Ehein**. Le port d'Engis a été repris au Port autonome de Liège par arrêté ministériel du 6 mars 2008. Par arrêtés ministériels des 11 janvier 1993, 16 mars 2006, 16 janvier 2013 et 25 septembre 2015, l'étendue des terrains constituant le port d'Ehein a été modifiée.

Par arrêté royal du 31 août 1973, il a été concédé au Port autonome de Liège l'**exploitation du port de Flémalle-Haute**.

Par arrêté royal du 5 juin 1978, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port d'Argenteau**, à Visé. L'étendue des terrains de ce port a été modifiée par arrêtés ministériels des 11 juin 2007 et 25 septembre 2015.

Par arrêtés royaux des 5 juin 1978 et 26 avril 1984, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion des terrains et du bassin public intérieur de Semeries**, à Flémalle ainsi que l'ensemble des nouveaux ouvrages d'aménagement portuaire y réalisés.

Par arrêté royal du 12 août 1981, il a été retiré au Port autonome de Liège, en vue de permettre la réalisation des aménagements routiers s'inscrivant dans le cadre de l'assainissement du site et de la rénovation du port de Renory, la gestion de trois parcelles de terrain de l'Etat situées sur le territoire de la Ville de Liège et de la Ville de Seraing.

1940 Exploitation du port public de Coronmeuse



1947

Exploitation du port public de Sclessin

1951 Exploitation du port public de Jemeppe

Gestion des terrains situés à Souverain-Wandre, rive droite de la Meuse

1960 Exploitation du bassin intérieur de Jemeppe



Port de Jemeppe

1954 Exploitation du port public d'Ivoz-Ramet

1963

Exploitation du port de Seraing

1972 Exploitation du Port des Yachts de Liège

Gestion du port public d'Ougrée et du port des Ardennes

1973 Gestion du port d'Engis-Ehein

Exploitation du port de Flémalle-Haute

1978 Gestion du port d'Argenteau

Gestion des terrains et du bassin public intérieur de Semeries (Flémalle)



Bassin public intérieur de Semeries

Par arrêté royal du 21 août 1981, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port public de Herstal, rive gauche du canal Albert**.

Par arrêté royal du 29 juin 1982, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion de l'ancien port public des Croisiers-Chéravoie**, à Liège.

Par arrêté royal du 26 avril 1984, l'Etat a concédé au Port autonome de Liège la gestion d'une bande de terrain de 400 mètres de longueur comprise entre les ports d'Ougrée et de Renory.

Par arrêté royal du 9 juillet 1984, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion des ports de Tihange, Ampsin et Ombret**. L'étendue des terrains des ports de Tihange et d'Ampsin a été modifiée par arrêtés royaux des 13 novembre 1985 et 27 mars 1987. L'étendue des terrains du port d'Ombret a été modifiée par arrêté ministériel du 15 novembre 2006. L'étendue des terrains du port de Tihange a été modifiée par arrêtés ministériels des 5 mai 2009 et 13 novembre 2014.

Par arrêté royal du 23 avril 1985, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port de Visé**. La configuration des terrains de ce port a été modifiée par arrêtés ministériels des 20 septembre 2004, 16 octobre 2014 et **27 mars 2020**.

Par arrêté royal du 8 juillet 1985, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port de Statte** sur le territoire de la Ville de Huy. L'étendue des terrains de ce port a été modifiée par arrêtés ministériels des 18 mai 1992, 14 septembre 1992, 26 novembre 2007 et 9 février 2010.

Par arrêté royal du 19 novembre 1985, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port d'Eclatement à Herstal**. L'étendue des terrains du port d'Eclatement de Herstal a été modifiée par arrêté royal du 28 août 1987.

Par arrêté royal du 21 novembre 1985, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port de Lanaye**.

Par arrêté royal du 24 mars 1987, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port public des Marcatchous**, sis rive droite de la Meuse, en amont et en aval de la passerelle Saucy.

Par arrêté royal du 5 octobre 1989, la propriété des participations de l'Etat, d'un montant de 5.000.000,00 de francs, a été transférée au 1^{er} janvier 1989, à la Région wallonne, en vertu de l'article 57 § 2 de la Loi spéciale du 16 janvier 1989 relative au financement des Communautés et des Régions, suite à la Loi spéciale du 8 août 1980 des réformes institutionnelles, modifiée par la Loi du 8 août 1988.

Par arrêté ministériel du 18 juin 2001, la Région wallonne a concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port de Hermalle-sous-Huy**. L'étendue des terrains de ce port public a été modifiée par arrêtés ministériels des 11 juillet 2005 et 19 avril 2011.

Par arrêté ministériel du 11 juin 2004, il a été confié au Port autonome de Liège la **gestion des terrains de la Région wallonne, constituant la plate-forme multimodale de Hermalle-sous-Argenteau dite « Liège Triligiport »** sise rive droite du canal Albert entre les ponts de Hermalle-sous-Argenteau et de Haccourt. L'étendue des terrains de ce port a été modifiée par arrêtés ministériels du 17 mai 2017 **et du 16 octobre 2020**.

Par arrêté ministériel du 13 avril 2005, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port de Hermalle-sous-Argenteau, rive gauche**.

Par arrêté ministériel du 29 avril 2005, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port d'Amay**.

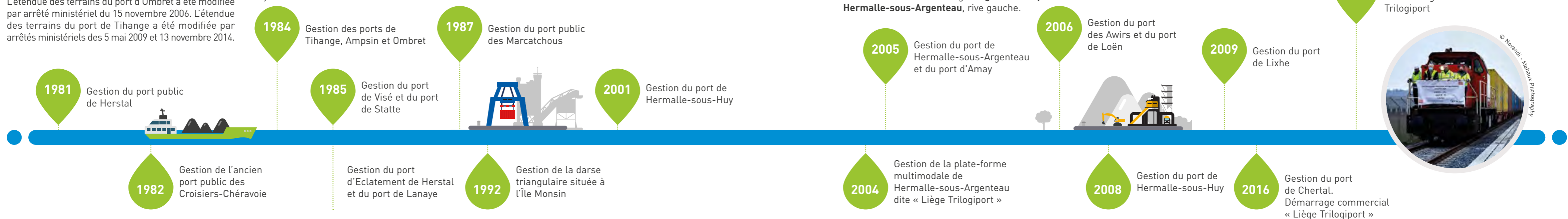
Par arrêté ministériel du 6 avril 2006, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port des Awirs**, sis rive gauche de la Meuse à l'amont de l'ancienne écluse des Awirs. L'étendue des terrains de ce port public a été modifiée par arrêté ministériel du 13 novembre 2014.

Par arrêté ministériel du 23 juin 2006, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port de Loën**, sis rive gauche du canal Albert à Visé (Lixhe).

Par arrêté ministériel du 26 novembre 2008, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port de Hermalle-sous-Huy**.

Par arrêté ministériel du 5 mai 2009, il a été concédé au Port autonome de Liège, la **gestion de l'appontement de chargement et de déchargement situé en rive gauche du canal Albert à l'amont de l'Usine CBR au port de Lixhe (Visé)**. L'étendue des terrains de ce port public a été modifiée par arrêté ministériel du 24 septembre 2014.

Par arrêté ministériel du 29 août 2016, il a été concédé au Port autonome de Liège, la **gestion des terrains en rive droite du canal Albert, à l'entrée du site de Chertal, constituant le nouveau port dit de "Chertal"**.



33 zones portuaires

1^{er} Port fluvial belge

3^{ème} Port fluvial européen

Port des Yachts
1 port de plaisance

27 km
de quais

382 ha de terrains
portuaires

10.445
emplois
indirects

115.921
conteneurs (EVP)
manutentionnés
en 2020

19 millions
de tonnes

Liège Trilogiport
Une plate-forme
multimodale
de 120 ha



Port de Statte

Localisation

Ville de Huy et Commune de Wanze,
rive gauche de la Meuse

Accès

Pont de Ben-Ahin

Superficie totale

5 ha 93 a

Superficie disponible

Néant

[Depuis la voirie d'accès à l'extrémité aval du port, le terrain non concédé représente une superficie de 3ha 64a. Cependant, la Ville de Huy interdit toute activité économique sur la zone aval ; seule l'activité liée au tourisme fluvial est acceptée sauf acceptation par la commune d'une autre activité].

Infrastructure

- Longueur du quai : 1.050 m
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : ± 69,15
- Niveau du quai : ± 73,00

Equipement

- Eclairage public

Usager

- S.A. BIOWANZE



Port de Tihange

Localisation

Ville de Huy, rive droite de la Meuse

Accès

Via N90 et N644 (Liège - Huy)

Superficie totale

3 ha 78 a dont 3 ha 23 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur du quai : 541 m
- Enfoncement admis : 2,50 m

- Niveau du plan d'eau : ± 69,15
- Niveau du quai : ± 71,40

Equipement

Egout, électricité, téléphone et eau

Usagers

- S.A. EDF Luminus / S.A. ENGIE Electrabel
- S.A. HOLCIM (Belgique)
- S.P.R.L. MLD Recyclage





Port d'Ampsin

Localisation

Commune d'Amay, rive gauche de la Meuse

Accès

Via N617 (Liège - Huy)

Via N90 et N644 par le pont d'Ampsin

Superficie totale

1 ha 87 dont 1 ha 80 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur du quai : 675 m
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 69,15$
- Niveau du quai : $\pm 70,15$

Equipement

- Possibilité électricité et téléphone
- Eclairage public

Usager

- S.A. CIMENTERIES CBR



Port d'Ombret

Localisation

Sur les communes d'Amay et d'Engis, rive droite de la Meuse

Accès

Via N90 et N644

N617 par le pont d'Ombret

Superficie totale

90 a dont 61 a de terrains exploitables

Superficie disponible

61 a

Infrastructure

- Longueur du quai : 400 m
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
- Niveau du quai : $\pm 68,00$ (fruit 1/20)

Equipement

- Possibilité électricité, téléphone et eau



Port d'Amay

Localisation

Commune d'Amay, rive gauche de la Meuse

Accès

Via N90 par le pont d'Ombret

Via N617 (Liège - Huy)

Superficie totale

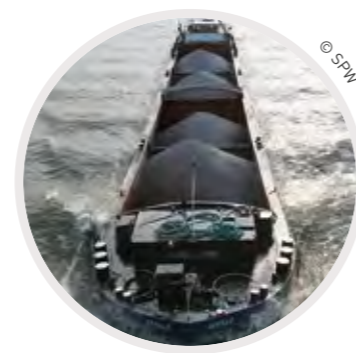
61 a dont 23 a de terrains exploitables

Superficie disponible

23 a

Infrastructure

- Longueur de la rive : 644 m
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
- Niveau du quai : $\pm 68,25$



Port de Hermalle-sous-Huy

Localisation

Commune d'Engis, rive droite de la Meuse

Accès

Via N617 par le pont de Hermalle-sous-Huy

Via N90 et N644

Superficie totale

3 ha 69 a dont 3 ha 05 a de terrains exploitables

Superficie disponible

68 a

Infrastructure

- Longueur de la rive : 946 m
- Enfoncement admis : 3,00 m (uniquement au droit des quais)

- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
- Niveau des quais
 - $\pm 67,48$ (port amont)
 - $\pm 67,20$ (port aval)

Equipement

- 4 quais de déchargement (50 m)
- 1 quai de chargement (63 m)
- 4 dalles de stockage (± 5.500 m²)

Usagers

- S.A. BELGIAN SCRAP TERMINAL WALLONIE (BST Wallonie)
- S.A. CARRIERES ET FOURS A CHAUX « DUMONT-WAUTIER »
- S.A. ECODREAM



Port d'Ehein

Localisation

Commune d'Engis, rive droite de la Meuse

Accès

Via N617

Via N90 et N644

Superficie totale

2 ha 94 a dont 2 ha 13 a de terrains exploitables

Superficie disponible

6 a

Infrastructure

- Longueur des quais : 1.244 m
- Enfoncement admis : 3,00 m

- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
- Niveau des quais :
 - $\pm 66,50$ en aval du pont
 - $\pm 68,00$ en amont du pont

Equipement

- 1 grue de 10 t
- Egout, possibilité électricité et téléphone

Usagers

- S.A. CARMEUSE
- S.C.S. N&B KNAUF



Port de Flémalle

Localisation

Commune de Flémalle, rive gauche de la Meuse

Accès

Via N617 (Liège - Huy)

Superficie totale

4 ha dont 3 ha 22 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur du quai : 730 m
- Enfoncement admis : 2,80 m

- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
- Niveau du quai : $\pm 66,50$

Equipement

- 1 pont portique de 8,5 t
- 2 ponts roulants de 10 t
- 1 pont-à-peser de 50 t
- 2 entrepôts d'une superficie totale de 500 m²
- Egout, téléphone, électricité BT (possibilité HT), éclairage public et eau

Usager

- S.A. GPF1



Port des Awirs

Localisation

Commune de Flémalle, rive gauche de la Meuse

Accès

Via N617 (Liège - Huy)

Superficie totale

78 a dont 31 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur de la rive : 818 m

- Enfoncement admis : 3,00 m (accostage autorisé uniquement devant le mur de quai et au droit des ducs d'Albe)
- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$

Equipement

- 1 appontement

Usager

- S.A. ENGIE Electrabel



Port de Semeries

Localisation

Commune de Flémalle, rive droite de la Meuse

Accès

- Routier : via N90 et N644

Maritime :

- goulet de 27 m de largeur sur 44 m de longueur
- tirant d'air de 7,50 m

Superficie totale

6 ha 47 a dont 5 ha 40 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

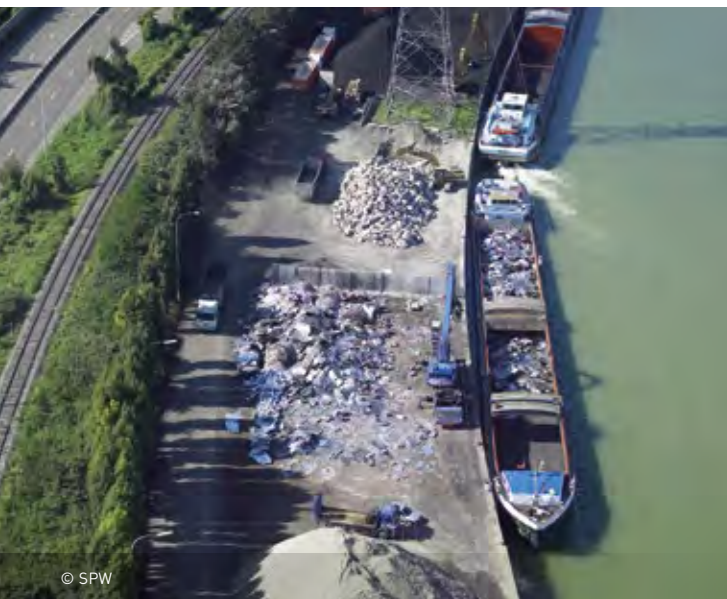
- Longueur des quais : 554 m dont 458 m utiles
- Enfoncement admis : 3,00 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
- Niveau du quai : $\pm 66,95$

Equipement

Voie ferrée (quai nord - 450 m), égout, téléphone, électricité BT et HT, eau et éclairage public

Usagers

- S.C.R.L. INTRADEL
- S.A. SEGAL



Port d'Ivoz-Ramet

Localisation

Sur la Ville de Seraing et la Commune de Flémalle, rive droite de la Meuse

Accès

Via N90 (Liège - Huy)

Superficie totale

6 ha 98 a dont 6 ha 07 a de terrains exploitables

Superficie disponible

45 a

Infrastructure

- Longueur du quai : 1.186 m (1.110 m utiles)
- Enfoncement admis : 2,50 m-3,00 m quai Val Fil
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00

- Niveau du quai : ± 63,80

Équipement

- 1 pont portique et 1 grue mobile de 5 t
- 2 grues mobiles de 15 t
- 1 pont-à-peser de 50 t
- Egout, électricité BT et HT, éclairage public, eau, téléphone et gaz

Usagers

- A.S.B.L. BLEGNY MINE (Bateau « Pays de Liège »)
- S.A. COLAS
- S.A. EDF Luminus
- S.A. EUROPORTS INLAND TERMINALS (E.I.T.)
- S.A. SOMEF



Port de Jemeppe

Localisation

Ville de Seraing, rive gauche de la Meuse

Accès

- Routier : Via N617 (Liège - Huy)
- Maritime :
 - goulet de 13,60 m de largeur sur 18 m de longueur
 - tirant d'air de 6,65 m

Superficie totale

3 ha 20 a dont 2 ha 22 a de terrains exploitables

Superficie disponible

47 a

Infrastructure

- Longueur des quais :

- en Meuse : 723 m – en bassin : 360 m
- Enfoncement admis :
 - 2,80 m sur les 180 m amont – 2,50 m pour le reste
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau des quais :
 - amont : ± 64,00 à 65,00 – aval : ± 63,50
 - bassin : ± 65,00

Équipement

- 2 entrepôts d'une superficie totale de 1.500 m²
- Egout, eau, téléphone, électricité BT et HT et éclairage public (bassin)

Usagers

- S.A. FRISAYE TRANSPORTS
- S.A. SOMEF



Port de Seraing

Localisation

Ville de Seraing, rive droite de la Meuse

Accès

Via N90 (Liège - Huy)

Superficie totale

2 ha 14 a dont 1 ha 22 a de terrains exploitables

Superficie disponible

17 a 19

Infrastructure

- Longueur des quais :
 - en Meuse : 455 m (375 m utiles)
 - en bassin : 488 m (175 m utiles)

- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau des quais : ± 65,00 - ± 62,50 (quai de 154 m côté voirie)

Équipement

- Egout, électricité (cabine HT à proximité), éclairage public, téléphone et eau
- Quai de chargement routier pour colis lourds (accès direct d'un convoi routier sur bateau)

Usager

- S.A. EUROPORTS INLAND TERMINALS (E.I.T.)



Port de Sclessin

Localisation

Ville de Liège, rive gauche de la Meuse

Accès

Via N617 (Liège - Huy)

Superficie totale

Néant (quai sans terrain attendant)

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur du quai : 335 m (238 m utiles)
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du quai : ± 62,20
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00

Usagers

- S.P.R.L. EXXONMOBIL PETROLEUM & CHEMICAL
- VARO ENERGY NETHERLANDS B.V.





Port d'Ougrée

Localisation

Ville de Seraing, rive droite de la Meuse

Accès

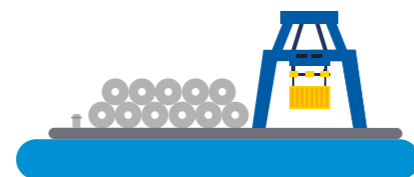
Via N90 (Liège - Huy)

Superficie totale

1 ha de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant



Infrastructure

- Longueur du quai : 422 m
- Enfoncement admis :
 - 2,50 m (sur 160 m amont)
 - 3,40 m (sur 245 m aval)
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau du quai : ± 64,00

Equipement

- Eclairage public et téléphone

Usager

- S.A. ARCELORMITTAL BELGIUM



Port des Ardennes

Localisation

Ville de Liège, rive gauche du canal de l'Ourthe

Accès

Autoroute E25 à proximité

Superficie totale

1 ha 78 a de terrains exploitables

Superficie disponible

1 ha 54 a

Infrastructure

- Longueur du quai : 172 m dont 156 m utiles
- Enfoncement admis : 1,80 m
- Niveau du plan d'eau : ± 64,25
- Niveau du quai : ± 67,60

Equipement

- Electricité HT et téléphone

Usager

- S.A. FLUXYS



Port de Renory

Localisation

Villes de Liège et de Seraing, rive droite de la Meuse

Accès

Via N90 (Liège - Huy)

Superficie totale

14 ha 33 a dont 13 ha 48 a de terrains exploitables

Superficie disponible

2 ha 63 a

Infrastructure

- Longueur du quai : 1.734 m dont 1.692 m utiles
- Enfoncement admis : 2,5 m sur 960 m et 3 m sur 197 m
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau des quais :
 - ± 63,50 sur 960 m – ± 65,55 sur 332 m aval

Equipement

- Raccordement ferré (3.330 m), égout, électricité BT et HT, éclairage public, téléphone et eau
- 1 pont portique de 5 à 6 t
- 3 ponts portiques de 35 à 50 t
- 2 grues mobiles de 5 et 6 t
- 2 grues mobiles de 20 et 50 t
- 3 ponts à peser de 60 t
- 9 entrepôts d'une superficie totale de 7.800 m²

Le port est équipé pour la manutention de conteneurs entre les 3 modes de transport (fluvial, routier et ferroviaire) et il est desservi par une navette fluviale de conteneurs

Usagers

- S.A. ATRIUM NOVANDI
- S.A. EUROPORTS INLAND TERMINALS (E.I.T.)
- S.A. DPW Liege Container Terminals – LCT Sud



Port des Marcachous

Localisation

Ville de Liège, rive droite de la Meuse, au pied de la passerelle Saucy

Accès

- Piétonnier : par la passerelle Saucy
- Voie d'eau :
 - via le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance du Limbourg et d'Anvers (± 120 km)
 - via la Basse Meuse, le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance de Maestricht (± 30 km) et des Pays-Bas
 - via la Haute Meuse en provenance de la France (± 110 km) et de la Sambre (± 60 km)

Superficie totale

6 a constitués par un terre-plein

Infrastructure

- Longueur de quai : 150 m
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau du quai : ± 61,25 m sur 100 m

Equipement

- Port destiné à accueillir des bateaux de ligne pour passagers.
- Eau, électricité et éclairage public



Port des Yachts

Localisation

Ville de Liège, rive gauche de la Meuse, entre le pont Albert 1^{er} et le pont Kennedy

Accès

- Routier : via le pont Albert 1^{er}
- Voie d'eau :
 - via le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance du Limbourg et d'Anvers (± 120 km)
 - via la Basse Meuse, le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance de Maestricht (± 30 km) et des Pays-Bas
 - via la Haute Meuse en provenance de la France (± 110 km) et de la Sambre (± 60 km)

Superficie totale

84 a constitués par un terre-plein

Infrastructure

- Longueur des quais :
 - en bassin : 765 m
 - en Meuse à l'amont du pont Albert 1^{er} : 205 m
 - en Meuse à l'aval du pont Albert 1^{er} : 447 m
- Enfoncement admis :
 - en bassin : 2,00 m
 - en Meuse : 3,40 m
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau des quais :
 - en bassin : ± 61,00 m
 - en Meuse à l'amont du pont Albert 1^{er} : ± 62,50 m
 - en Meuse à l'aval du pont Albert 1^{er} : ± 62,00 m

Equipement

- Port à vocation touristique équipé de pontons et de catways et offrant les services suivants : raccordement en eau et électricité, Wi-Fi, éclairage public, dépôt huiles usagées et endroit sécurisé
 - Borne interactive
 - Capitainerie « Georges Truffaut » avec service d'accueil, locaux d'accueil, laverie, sanitaires et douches
- Heures d'ouverture :**
 Hors saison (du 16 septembre au 14 mai)
 – de 8h à 9h et de 15h à 16h
 – le week-end : à la demande
 En saison (du 15 mai au 15 septembre)
 – en semaine : de 8h à 9h et de 15h à 20h
 – le week-end : de 9h à 10h et de 15h à 20h
 En dehors de ces heures, la Capitainerie reste disponible à la demande.
- Brasserie-Restaurant « La Capitainerie »



Port des Croisiers-Cheravoie

Localisation

Ville de Liège, rive gauche de la Meuse et au pied de la passerelle Saucy

Accès

- Piétonnier : par la passerelle Saucy
- Voie d'eau :
 - via le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance du Limbourg et d'Anvers (± 120 km)
 - via la Basse Meuse, le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance de Maestricht (± 30 km) et des Pays-Bas
 - via la Haute Meuse en provenance de la France (± 110 km) et de la Sambre (± 60 km)

Superficie totale

10 a constitués par un terre-plein

Infrastructure

- Longueur du quai : 158 m
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau du quai : ± 61,25 sur 53 m

Equipement

- Port destiné à accueillir des bateaux de ligne pour passagers
- Eau, électricité et téléphone

Port de Coronmeuse

Localisation

Ville de Liège, rive gauche de la Meuse

Accès

- Routier : quai de Coronmeuse - Autoroutes E25 et E40 via le pont Atlas V
- Fluvial : goulet de 14,40 m à 18,30 m de large sur 102 m de long
- Tirant d'air : 3,40 m à 5,70 m sur 21 m de long

Infrastructure

- Longueur des quais : 1.532 m dont 781 m utiles
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau des quais : ± 62,10 (62,30 rive droite)

Equipement

- Eau, éclairage public, possibilité électricité et téléphone

Superficie totale

Néant – Bassin sans terrains attenants





Port de Monsin

Localisation

A l'aval de Liège, à l'origine du canal Albert. Le port est ceinturé par le canal Albert et la Meuse.

Accès

Par les ponts Marexhe, Milsaucy et le pont barrage. Accès direct à l'autoroute E25 Liège - Maestricht.

Superficie totale

93 ha dont 72 ha de terrains exploitables

Superficie disponible

1 ha 12 a

Infrastructure

- Situation des quais (longueur utile)
 - canal Albert : 790 m

- darse sud : 1.250 m
- darse nord : 896 m
- quai en Meuse : 1.150 m
- darse en Meuse : 190 m
- darse couverte : 220 m
- darse triangulaire : 71 m
- Enfoncement admis :
 - darse sud, darse nord, canal Albert : 3,00 m
 - darse couverte : 3,40 m
 - darse triangulaire : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau :
 - ± 60,00 en canal Albert
 - ± 54,30 en Meuse
- Niveau des quais :
 - ± 62,00 en canal Albert
 - ± 58,65 en Meuse

Equipement

- 1 voie dorsale de 2,7 km sur laquelle se greffent 12 quais et routes desservant les installations de l'Île Monsin
- 15 km de voies ferrées sillonnent l'Île Monsin
- 1 gare de triage (superficie de 7 ha)
- 1 bureau des douanes à la disposition des usagers
- Egout, eau, téléphone, électricité BT et HT, gaz et éclairage public
- 1 darse couverte de 110 m de long et 26 m de large munie d'une porte anti-vagues et d'un volet de fermeture, occupant une superficie totale de 15.100 m² dont 10.000 m² réservés au stockage et à la manutention de produits à l'abri des intempéries. Elle est desservie par 2 quais et 3 voies ferrées.
- 2 ponts portiques de 9 à 15 t
- 2 ponts portiques de 25 à 30 t
- 22 ponts roulants de 0,5 à 5 t
- 11 ponts roulants de 7,5 à 10 t

- 3 ponts roulants de 12 à 15 t
- 4 ponts roulants de 20 à 30 t
- 2 ponts roulants de 45 t
- 12 grues de 2 à 4 t
- 7 grues de 5 t
- 1 grue de 12 t
- 19 ponts à peser de 4 à 100 t
- 44 entrepôts d'une superficie totale de 102.135 m²
- 51 silos à céréales d'une capacité totale de 25.000 t

Usagers

- S.A. ANCIENS ETABLISSEMENTS ROBERT COLETTE (HUBO) (3+4)
- S.A. CIMENTERIES C.B.R. CEMENTBEDRIJVEN (25)
- S.A. DERICHEBOURG BELGIUM (11 A)
- S.A. ENVISAN (15)
- S.A. EUROPORTS INLAND TERMINALS (E.I.T.) (7A,B,C,E,F,I,J,K,L)
- S.A. GRAVAUBEL (22 A,B)
- S.A. HOLCIM (Belgique) (18 A,B)
- S.A. HOLDING DE ACEROS ESPECIALES (AUSA) (14 A,B)
- S.P.R.L. INTER DECOUPE (16)
- S.A. MEUSE ET SAMBRE (2)
- S.A. READY BETON (1)
- S.A. RECYLIEGE (24)
- S.A. REVATECH (13)
- S.A. SAMETAL (7D)
- S.A. SOCIETE D'OPERATIONS MARITIMES ET FLUVIALES (SOMEF) (12 A, B)
- S.A. TECHNIQUE ET PROTECTION DES BOIS (T.P.B.) (8 A,B,C-9)
- S.A. TERVAL (20A,B,C,D,E,F,G,H,I,J-23)
- S.P.R.L. TRH Liège (17)
- S.A. WALAGRI (5+6)



Port pétrolier de Wandre

Localisation

Ville de Liège, rive droite de la Meuse en amont du pont de Wandre

Accès

Via N43 (Liège - Visé)
Accès direct aux autoroutes E25 et E40

Superficie totale

59 ha 16 a dont 56 ha 58 a de terrains exploitables

Superficie disponible

90 a

Infrastructure

- Longueur de la berge : 1.985 m
- Enfoncement admis : 3,40 m
- Niveau du plan d'eau : ± 54,30

Equipement

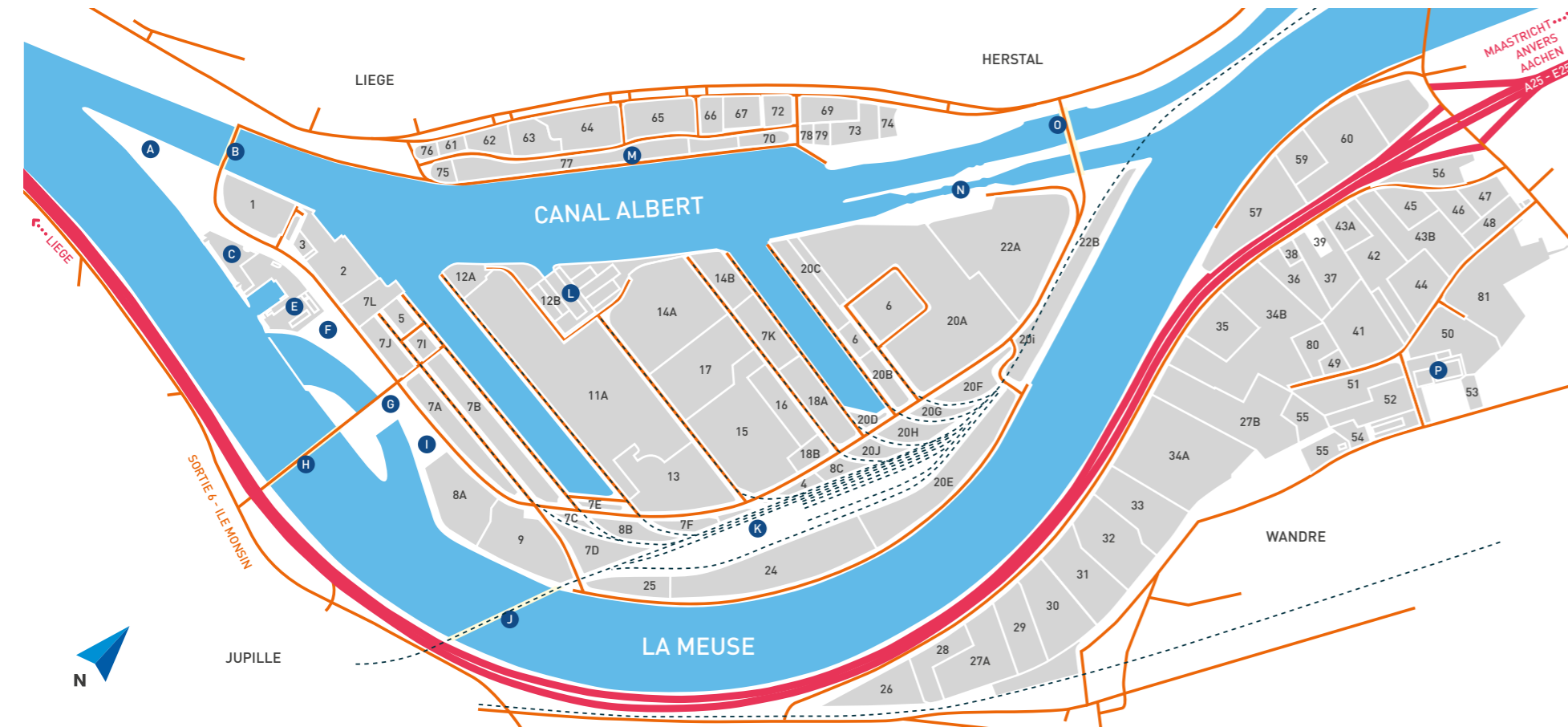
- Raccordement ferré possible, électricité BT et HT, éclairage public, téléphone, eau et gaz
- 9 appontements en Meuse permettent l'accostage de pétroliers
- 12 tunnels sous l'autoroute Liège - Maestricht offrent une liaison entre les berges de la Meuse et les terrains
- Tankage : 82 tanks d'une capacité de stockage de 350.000 m³
- 51 entrepôts d'une superficie totale de 107.195 m²

Usagers

- S.A. ANTARGAZ Belgium (55)
- S.A. AUTOSECURITE (26+30)
- S.A. AXIMA REFRIGERATION (46)
- S.P.R.L. BABYLISS FACO (45)
- S.A. CAD IMMO (50)
- S.A. COFIMEX (44)
- S.C.R.L. COLIM (80+81)
- S.A. CONSTRUCTIONS ELECTRONIQUES + TELECOMMUNICATIONS (CE+T) (41)
- S.A. DAUVIMMO (28)
- S.P.R.L. DEPANNAGES BAYARDS (31)
- S.A. DEPOTS PETROLIERS CONTERN (34 A, B)
- S.A. D'HONDT (32)
- S.A. DIMMA DESIGN (37)

- S.A. ETS J. DEFLANDRE ET FILS (52)
- S.A. GESIMAT (43 A,B)
- S.A. GILOPS GROUP (60)
- S.R.L. GLOBAL S'IMMO (48)
- S.P.R.L. I'D (59)
- S.A. IMRECA (42)
- S.A. JOLY (33)
- S.P.R.L. KVS PROJECT BY DISPA (53)
- S.P.R.L. LE PETIT BONHOMME EN PIERRE (47)
- S.A. LIEGE TANK STORAGE (L.T.S) (35)
- S.C.A. MAURICE WILKIN IMMO (RETIF BELGIUM) (56)
- S.P.R.L. PARMECANIQUE (57)
- S.A. PETROLEUM PRODUCTS STORAGE AND TRANSPORT COMPANY (PPST) (29)
- S.A. PROMAS INTERNATIONAL (39)
- S.A. RUS TONY INDUSTRIES (38)
- S.P.R.L. S.D.M. (49)
- S.P.R.L. SOLIREM (51)
- S.A. TOTAL BELGIUM (27 A, B)
- S.C.R.I. W-STONES (54)
- S.P.R.L. XEO PROJECT (36)

Port de Monsin, port pétrolier de Wandre et port d'Eclatement



- A Esplanade Albert 1^{er}
- B Pont Marexhe
- C Royal Yacht Club de la Meuse
- E Port autonome de Liège
Bureau technique et salle d'exposition / de conférence
- F SPW Mobilité et Infrastructures
- G Centrale hydroélectrique
- H Pont-barrage de Monsin

- I S.A. EDF LUMINUS
- J Pont rail
- K Gare de triage
- L Darse couverte
- M Port d'éclatement
- N Ecluse de Meuse
- O Pont Milsaucy
- P Atc La Détente

- parcelles
- voie d'eau
- autoroutes
- routes
- voie ferrée



Port d'Eclatement

Localisation

Ville de Herstal, rive gauche du canal Albert

Accès

Boulevard Zénobe Gramme

Superficie totale

11 ha 24 dont 8 ha 52 de terrains exploitables

Superficie disponible

67 a

Infrastructure

- Longueur du quai : 896 m dont 855 m utiles
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau du quai : ± 62,00



Port de Herstal

Localisation

Ville de Herstal, rive gauche du canal Albert

Accès

Via N671 (Liège - Maastricht)
Accès direct à l'autoroute E40

Superficie totale

10 ha 80 a dont 9 ha 15 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur du quai : 700 m (675 m utiles)
- Enfoncement admis : 3,00 m

Equipement

- Eau, électricité, éclairage public et téléphone

Usagers

- S.A. ALDI VAUX-SUR-SURE (73)
- S.A. COLRUYT (64)
- S.P.R.L. GARAGE CARROSSERIE MARTIN (72)
- S.A. GARAGE MARIO LANA (69+78)
- S.A. KBC VASTGOEDPORTEFEUILLE BELGIE (GAMMA) (63)
- S.A. LA BOUEE (70)
- N.V. LAMBEFIMMO (66)
- LIDL BELGIUM GmbH und Co KG (65)
- S.A. LUKOIL BELGIUM (61)
- S.A. L'UNIVERSELLE IMMO (62+67+79)
- S.A. NEPTUNIA (75)
- S.A. SAPIN (77)
- M. STANISCI (76)
- S.A. TRANSINDUSTRIE - INVEST (74)

- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau du quai : ± 62,00

Equipement

- Egout, électricité HT, éclairage public, télédistribution, téléphone, eau et gaz
- Unité de traitement des déchets ménagers, production d'électricité
- 5 ponts roulants de 10 t
- 1 grue mobile de 2,5 t
- 4 ponts à peser de 60 t
- Différents bâtiments pour un total de 21.200 m²

Usagers

- S.C.R.L. INTRADEL
- S.A. SUEZ R&R BE Wallonie



Port de Chertal

Localisation

Ville de Herstal, rive droite du canal Albert

Accès

Via le pont de Wandre

Accès direct aux autoroutes E40 et E25

Superficie totale

1 ha 14 a dont 99 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur du quai : 385 m
- Enfoncement admis : enfoncement admis par le Service Public de Wallonie en canal Albert (à titre d'information : 3,40 m)
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau du quai : ± 61,50

Usager

- S.A. MATEGRO



Port de Hermalle-sous-Argenteau

Localisation

Commune d'Oupeye, rive gauche du canal Albert

Accès

Via l'autoroute E25, sortie Hermalle-sous-Argenteau (n°3)

Superficie totale

80 a dont 31 a de terrains exploitables

Superficie disponible

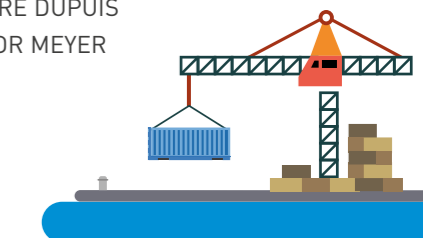
11 a 33

Infrastructure

- Longueur de la rive : 800 m
- Enfoncement admis : 3,40 m
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau du quai : ± 61,50

Usagers

- S.A. EUROQUARTZ
- S.A. SABLIERE DUPUIS
- S.A. E. VICTOR MEYER



Port d'Argenteau

Localisation

Ville de Visé, rive droite de la Meuse

Accès

Via N653 (Liège - Visé)

Accès direct à l'autoroute E25

Superficie totale

7 ha 93 a dont 6 ha 73 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur du quai : 1.068 m dont 963 m utiles
- Enfoncement admis : 3,40 m
- Niveau du plan d'eau : ± 54,30
- Niveau du quai : ± 57,00

Equipement

- 2 grues mobiles de 1,5 t et 2 t de capacité
- 1 entrepôt de 1.209 m²
- Electricité HT, téléphone et gaz

Usagers

- S.A. MATEGRO
- S.C. S.C.A.R.



Liège Trilogiport

Localisation

Commune d'Oupeye, rive droite du canal Albert

Accès (Via l'autoroute E25)

- En venant de Maestricht, sortie Hermalle-sous-Argenteau (n°3) suivre Liège Trilogiport
- En venant de Bruxelles, Liège, Namur, Aix-la-Chapelle, sortie Liège Trilogiport (n°2A)

Superficie totale

83 ha 93 a dont 75 ha 94 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur du quai : 2.250 m
- Enfoncement admis : 3,40 m
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau du quai : ± 61,50

Equipement

- Terminal à conteneurs (4 ha 06 a)
- Raccordement ferré, égout, électricité BT et HT et éclairage public
- Le port est équipé pour la manutention de conteneurs entre les 3 modes de transport (fluvial, routier et ferroviaire)
- Des halls logistiques sur une superficie de ± 146.750 m²

Usagers

- Terminal à conteneurs
 - S.A. DPW Liege Container Terminals – LCT Nord
- Zone logistique
 - S.A. D.L. TRILOGIPORT BELGIUM (JOST GROUP) (30 ha)
 - S.A. WDP (10 ha)
 - S.A. WEERTS SUPPLY CHAIN (WSC) (20 ha)



Port de Visé

Localisation

Ville de Visé, rive droite de la Meuse

Accès

Via le pont de Visé

Superficie totale

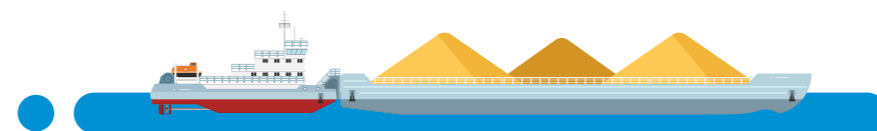
5 ha 19 a dont 4 ha 53 a de terrains exploitables

Superficie disponible

21 a (aval)

Infrastructure

- Longueur du quai : 530 m (dont 430 m utiles)
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 54,30$
- Niveau du quai : $\pm 55,50$



Port de Lixhe

Localisation

Ville de Visé, rive droite du canal Albert

Accès

Via N602 et le pont de Lixhe (rue des Cimentiers)

Superficie totale

9 ha 99 a dont 8 ha 01 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur de la rive : 1.712 m
- Longueur appontement : 26,15 m

- Enfoncement admis : 3,40 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau du quai : $\pm 61,50$

Equipement

- Entrepôts : 3.590 m²

Usagers

- S.A. CIMENTERIES C.B.R. CEMENTBEDRIJVEN
- S.A. ENVISAN
- S.C.R.L. INTRADEL



Port de Loën

Localisation

Ville de Visé, rive gauche du canal Albert

Accès

Via N602 et le pont de Lixhe (rue des Cimentiers)

Superficie totale

6 ha 60 a dont 4 ha 41 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur de la rive : 279 m
- Enfoncement admis : 3,40 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau du quai : $\pm 61,00$

Usager

- S.A. EUROPORTS INLAND TERMINALS (E.I.T.)



Port de Lanaye

Localisation

Ville de Visé, rive droite du canal Albert

Accès

Via l'autoroute E25

Via N671 par les ponts de Lixhe et de Lanaye

Superficie totale

21 ha 86 a dont 20 ha 48 a de terrains exploitables

Superficie disponible

20 ha 48 a

Infrastructure

- Longueur du quai : 2.405 m
- Enfoncement admis : 3,40 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau du quai : $\pm 61,50$



2.9. Conditions d'installation et de tarification



Nos conditions d'installation
Besoin d'un quai, d'un terrain portuaire pour un jour, un mois, un an ou plus ?
Vous souhaitez développer des activités économiques le long de la voie d'eau ?
Le Port autonome de Liège vous offre diverses possibilités d'installation en fonction des besoins de votre société.

Consultez ici nos types de contrats et tarifications et contactez-nous !
Le service économique et commercial du Port autonome de Liège se tient à votre disposition pour vos premiers contacts puis pour l'élaboration de vos projets.

2.9.1. Conditions d'installation

A. Contrat de concession

- de 10 à 30 ans ;
- investissements à réaliser sur le site concédé ;
- tonnage annuel à garantir par voie d'eau.

B. Autorisation précaire

- occupation à durée déterminée, généralement courte (6 mois, 1 an, 2 ans...);
- pas d'investissement lourd ;
- système très souple, permettant des opérations de courte durée.

C. Autorisation pour opérations isolées

- autorisation visant une ou plusieurs opérations portuaires de chargement/déchargement ou autre (groupage/dégroupage, stockage) ;
- révocable, durée très limitée.

Remarques :

- 1) Toute construction ou installation fixe doit faire l'objet d'une autorisation du Port autonome de Liège;
- 2) Urbanisme, service incendie, à charge du client/usager.

2.9.2. Tarification

Deux catégories de redevances :

A. Redevances d'occupation de terrains*

- Terrains situés derrière les quais de transbordement
Redevance de base : 1,3014 €/an/m²
Redevance variant de 1,3014 € à 0,6073 €/an/m² :
 - appliquée aux usagers concessionnaires uniquement ;
 - suivant l'importance de l'emplacement occupé.
- Terrains industriels (arrière-zone)
Redevance de base : 0,4338 €/an/m²
Redevance variant de 0,4338 € à 0,2169 €/an/m² :
mêmes conditions que ci-dessus.



B. Redevances à la tonne manipulée*

- Opérations par bateau
Avec occupation de terrain :
 - Tarif général : 0,0868 €/tonne
 - Tarif produits pétroliers : 0,1301 €/tonne
 - Tarifs réduits de 0,0694 € à 0,0174 €/tonne, suivant la valeur de la marchandise.Sans occupation de terrain : mêmes conditions que ci-dessus avec une augmentation de 50 %.
- Opérations par camions
 - Tarif général : 0,0868 €/tonne
 - Tarif produits pétroliers : 0,1301 €/tonne
 - Tarif port de Souverain-Wandre : 0,1301 €/tonne
- Opérations par wagons
 - Tarif général : 0,1301 €/tonne
 - Tarif produits pétroliers : 0,1735 €/tonne
 - Tarif port de Souverain-Wandre : 0,1735 €/tonne

* Les taux reproduits ci-dessus doivent être majorés de la mobilité (56% en 2020) et de la TVA.

BILAN DES ACTIVITÉS 2020

3.1. Bilan statistiques

3.1.1. Considérations sur les trafics

Le Port de Liège a enregistré une nouvelle croissance du trafic fluvial de conteneurs et a établi un nouveau record en 2020 malgré la crise sanitaire liée à la Covid-19. Avec 115.921 EVP (équivalent-vingt-pieds) et une progression de 20% (+19.701 EVP), les terminaux à conteneurs du Port de Liège ont ainsi enregistré leur huitième hausse d'affilée. Ce nouveau record permet au port de Liège de dépasser pour la première fois la barre des 100.000 EVP.

Dans ce contexte de crise, le Port autonome de Liège a maintenu en 2020 ses investissements en réalisant, en étroite collaboration avec le Service public de Wallonie, d'importants travaux ferroviaires sur la plate-forme **Liège Trilogiport** rendant celle-ci pleinement trimodale (eau-rail-route). Ces travaux d'infrastructures ferroviaires, d'un montant total d'1.8 million d'euros, ont consisté en l'extension de la voie ferrée existante, l'aménagement d'une voie supplémentaire et l'extension de la dalle du terminal à conteneurs (marché de travaux et marchés connexes). Ces travaux ont permis l'accueil des premiers trains sur Liège Trilogiport en décembre 2020. En plein essor, Liège Trilogiport a donc proposé en 2020 de nouveaux services pour répondre aux besoins et enjeux logistiques de la région avec une logique de développement durable. La plate-forme a ainsi renforcé son rôle de hub grâce à cette nouvelle liaison ferroviaire et à la construction d'entrepôts supplémentaires sur la zone logistique.

La crise du coronavirus a toutefois impacté les trafics traditionnels du Port autonome de Liège. A l'instar des ports maritimes européens, le Port de Liège a suivi le rythme de l'économie européenne et mondiale. Il a souffert d'un moindre dynamisme du commerce mondial en 2020. Le trafic global (eau-rail-route) s'est établi à 19.2 millions de tonnes de marchandises en 2020, soit une baisse de 9% par rapport à l'année précédente. Le trafic fluvial observe aussi un recul : près de 14 millions de tonnes de marchandises ont transité par les zones portuaires liégeoises, soit une diminution de 12% par rapport à 2019 (soit -1.9 million de tonnes). Ces diminutions reflètent l'impact économique de la pandémie de la Covid-19 sur les activités portuaires liégeoises.

Pour la première fois depuis 10 ans, le chiffre d'affaires est en léger recul (-7,5 %) et s'élève à 4.458.783,64 €. Le Port de Liège maintient ses investissements pour la période 2020-2024. Ceux-ci visent à renforcer et à améliorer les équipements et infrastructures portuaires liégeoises tout en augmentant leur attractivité. Grâce à ces divers travaux, le Port autonome de Liège entend ainsi répondre aux objectifs de la Déclaration de Politique Régionale du Gouvernement wallon en termes de report modal (c'est-à-dire le transfert du trafic de marchandises de la route vers le rail et/ou la navigation fluviale).

Pour **Willy Demeyer, Président du Port autonome de Liège**, « le trafic conteneur s'inscrit comme une véritable alternative pour le transport de marchandises, ce qui permet au Port de Liège de limiter les conséquences économiques de la crise sanitaire sur l'outil logistique. En maintenant et en développant les activités liées aux conteneurs, dans un contexte de dialogue avec les riverains, nous travaillons à un avenir durable pour notre région ».



© Novandj - Mahaux Photography

Selon **Emile-Louis Bertrand, Directeur général du Port autonome de Liège**, « le Port de Liège, considéré comme infrastructure et maillon logistique essentiels par les autorités belges, est resté opérationnel à 100 % durant la crise sanitaire de 2020. L'impact économique de la pandémie de coronavirus a certes engendré des répercussions sur nos activités portuaires, comme l'a été la crise de 2008. L'ensemble de nos entreprises portuaires ont toutefois poursuivi leurs activités et ont fait preuve d'une grande résilience grâce à leur mobilisation et à la stratégie de diversification des produits, à l'instar de l'après-crise de 2008 qui avait généré davantage de pertes (3.5 millions de tonnes en 2009). »



© Novandi - Mahaux Photography

Le complexe portuaire liégeois, représente, selon la Banque nationale de Belgique, 7.858 emplois directs et 10.445 emplois indirects générés par l'ensemble des entreprises concessionnaires du Port autonome de Liège. Le Port de Liège demeure un levier de développement socio-économique important pour la région. Il reste un acteur incontournable du développement durable : 73 % des trafics manutentionnés sur les diverses zones portuaires transitent par la voie d'eau, ce qui constitue une réelle performance au niveau européen. Aujourd'hui, les modes de transport tels que le transport fluvial ou ferroviaire doivent faire partie d'une logistique durable en complémentarité avec la route.

Le Port de Liège gère 33 zones portuaires en région liégeoise. Le domaine portuaire liégeois représente 382 hectares, où sont installées près d'une centaine d'entreprises.



Rapport détaillé des activités 2020

A. Le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Port autonome de Liège s'élève à 4.458.783,64 € en 2020, soit une diminution de 7,5 % par rapport à l'année 2019.

B. Les tonnages fluviaux

Les tonnages voie d'eau passent de 15.901.981 tonnes en 2019 à 13.982.321 tonnes en 2020, soit une diminution de 1.919.660 tonnes (-12 %).

Les principales marchandises en baisse sont :

- les produits carriers (-1.140.015 tonnes, soit -19 %) ;
- le coke et les produits pétroliers (-431.110 tonnes, soit -13 %) ;
- les produits charbonniers (-352.657 tonnes, soit -24 %) ;
- les bois et produits du bois (-97.238 tonnes, soit -32 %) ;
- les produits métalliques (-95.501 tonnes, soit -8 %) ;
- les produits de l'agriculture (-91.499 tonnes, soit -18 %) ;
- les produits chimiques (-58.940 tonnes, soit -15 %).

Les secteurs du bâtiment, de l'énergie, des fabrications métalliques, de l'agriculture et de la chimie ont cette année tous été frappés durement par les confinements successifs et par la diminution d'activités qui s'en est suivie.

Catégories de marchandises

Catégories de marchandises	2019	2020	Différence	%
Produits de l'agriculture	520.761	429.262	-91.499	-18
Houille et lignite	1.459.269	1.106.612	-352.657	-24
Minerais	0	0	0	*
Produits alimentaires	0	0	0	*
Bois et produits du bois	302.714	205.476	-97.238	-32
Coke et produits pétroliers	3.296.874	2.865.764	-431.110	-13
Produits chimiques	386.040	327.100	-58.940	-15
Produits minéraux non métalliques	6.089.177	4.940.162	-1.140.015	-19
Métaux	1.155.989	1.060.488	-95.501	-8
Machines et matériel	1.557	664	-893	*
Matériel de transport	0	0	0	*
Articles manufacturés	0	1.347	1.347	*
Matières premières secondaires, déchets	1.710.844	1.862.727	+151.883	+9
Marchandises diverses, conteneurs	907.886	1.120.703	212.817	+23
Autres marchandises	70.870	62.016	-8.854	-12
Total	15.901.981	13.982.321	-1.919.660	-12

* non significatif

Les principales marchandises en hausse sont :

- les marchandises diverses/conteneurs (+212.817 tonnes, soit +23 %);
- les matières premières secondaires et déchets (+151.883 tonnes, soit +9 %).

Deux lueurs d'espoir dans ce climat économique morose toutefois :

- la confirmation que la stratégie déployée par le Port autonome de Liège de développer les services afférents à la logistique du conteneur était la bonne;
- la montée en puissance du port de Lixhe pour l'approvisionnement logistique de CBR.



Le Port autonome de Liège a établi un nouveau record absolu ! Le transport de conteneurs a enregistré une hausse remarquable de 20 %.

Les conteneurs - nouveau record absolu !

Voici l'évolution du trafic fluvial de conteneurs au Port autonome de Liège, en augmentation continue, au cours de ces dernières années :

Année	Nombre EVP	%
2016	56.862	+ 40
2017	74.431	+ 31
2018	85.521	+ 15
2019	96.220	+ 13
2020	115.921	+ 20

En 2020, avec **115.921 EVP**, la croissance est de **20%** par rapport aux 96.229 EVP de 2019. Les conteneurs enregistrent ainsi leur huitième record d'affilée.

Le Port de Liège franchit pour la première fois le cap symbolique des 100.000 EVP (équivalent vingt pieds).

C. Résultats globaux*

Mode	2019	2020	Variation	%
Voie d'eau	15.901.981	13.982.321	-1.919.660	- 12 %
Route	3.916.301	4.410.651	494.350	+ 13 %
Rail	1.351.292	860.373	-490.919	- 36 %
Total	21.169.574	19.253.345	-1.916.229	- 9 %

* En tonnes

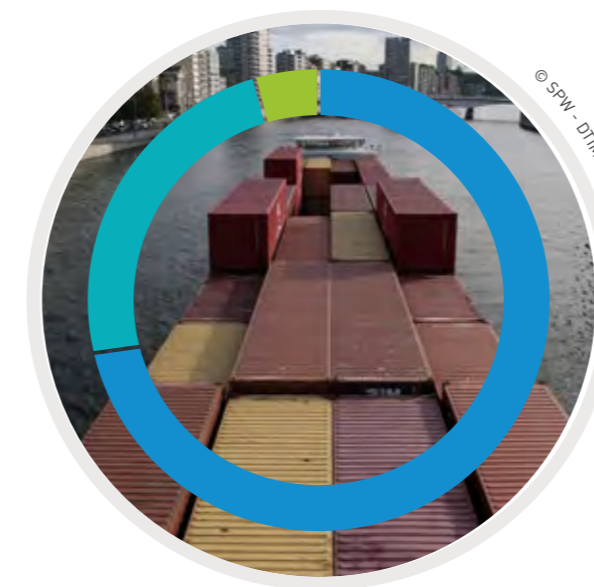
Le rail est particulièrement touché cette année avec une forte réduction des tonnages au port de Renory due à la crise du secteur sidérurgique dans son ensemble.

Et comme dans toute crise, le repli des modes fluviaux et ferroviaires profite au transport routier.

La navigation maritime

Année	Nbr bateaux	Evolution	%
2016	88	+ 10	+ 13%
2017	116	+ 28	+ 32%
2018	122	+ 6	+ 5%
2019	156	+ 34	+ 28%
2020	119	-37	- 24%

Le navigation fluvio-maritime a connu un second semestre difficile en 2020, suite au Brexit et à la crise du secteur automobile. 181.192 tonnes d'aciers d'origines diverses ont malgré tout été exportées vers l'Espagne, la Grande-Bretagne, la Russie, le Portugal et le Danemark.



- Voie d'eau (13.982.321 t)
- Route (4.410.651 t)
- Rail (860.373 t)

Total : 19.253.345 t



D. Nouveaux développements

A Liège Trilopiport

A ce jour, la plate-forme Liège Trilopiport bénéficie :

- d'un terminal à conteneurs d'une superficie de 4,5 ha géré par **DPW Liege Container Terminals** dont le trafic est actuellement en pleine croissance ;
- d'un entrepôt logistique d'une superficie de 23.000 m² inauguré en 2016 géré par **WDP** ;
- d'un second entrepôt logistique en activité d'une superficie de 44.000 m² inauguré en 2018 géré par **D.L. Trilopiport Belgium - Jost Group**. Jost Group prévoit la construction d'un hall logistique (environ 30.000 m²) en 2021 et d'autres halls dans le futur (100.000 m²) ;
- d'un troisième et quatrième entrepôts logistiques (gérés par **Weerts Supply Chain** - d'une superficie totale de 88.000 m²) en cours de finalisation. Ces bâtiments seront équipés de panneaux solaires ;

- d'un raccordement ferroviaire opérationnel depuis décembre 2020.

Au port de Wandre : le succès de Newpharma

Située également à Wandre sur un terrain du Port autonome de Liège, Newpharma (numéro un belge de la pharmacie en ligne - 1 million de clients dans 12 pays) connaît toujours une forte croissance grâce à l'envol du secteur de l'e-commerce. Croissance qui ne s'est pas démentie durant la crise du Covid-19. Newpharma et le groupe Colruyt, actionnaire de Newpharma, anticipent l'expansion future avec un nouveau centre logistique de plus de 20.000 m² utiles actuellement en cours de construction. Ce dernier sera finalisé en 2021. Newpharma emploie actuellement plus de 300 personnes et génère un chiffre d'affaires de plus de 100 millions d'euros. Afin de faire face à sa croissance, Newpharma projette d'engager entre

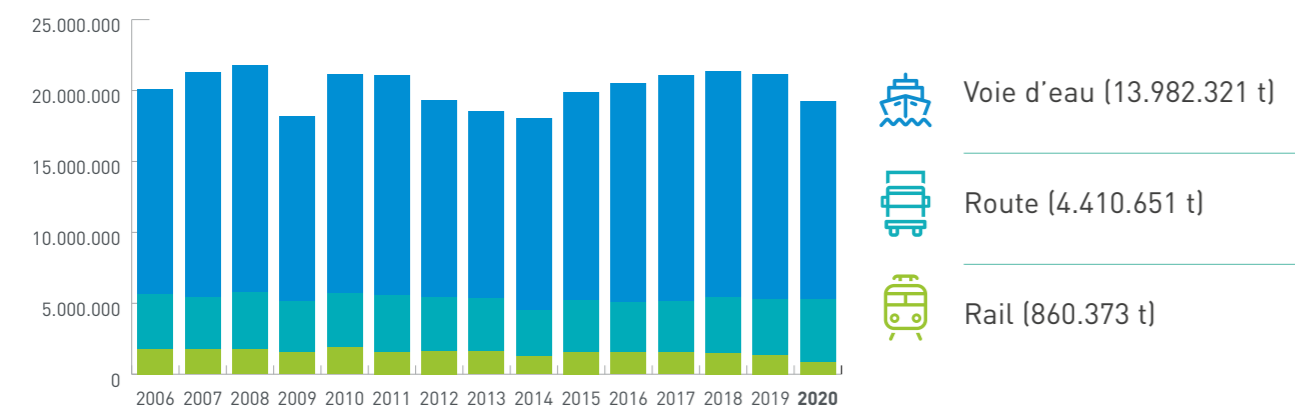
50 et 100 personnes supplémentaires endéans 2023.

Toujours au port de Wandre, le site Germeau Carrière vient d'être repris par Xeo Project (services administratifs de bureau).

E. Les résultats des ports voisins

North Sea Port (Gand) [-11 %], port de Rotterdam [-7%], port de Bruxelles, [-5 %], port d'Anvers [-3 %]. Zeebruges annonce +3 % grâce à l'arrivée de l'armement chinois COSCO et au nouveau terminal LNG de Fluxys.

3.1.2. Evolution du tonnage global des ports publics



Années	Wagons	Camions	Sous-sol	Bateaux	Traffic total
1939	-	-	0	1.139.206	1.139.206
1950	-	-	0	1.415.336	1.415.336
1951	-	-	0	1.849.042	1.849.042
1952	1.136	-	1.136	-	1.136
1953	8.117	6.451	14.568	2.470.602	2.485.170
1954	30.416	1.806	32.222	2.882.686	2.914.908
1955	8.365	2.870	11.235	3.520.453	3.531.688
1956	10.332	-	10.332	3.974.101	3.984.433
1957	16.626	-	16.626	4.490.985	4.507.611
1958	9.620	-	9.620	4.525.050	4.534.670
1959	12.148	13.997	26.145	4.419.253	4.445.398
1960	9.961	16.915	26.876	4.783.837	4.810.713
1961	8.983	42.892	51.875	4.306.552	4.358.427

Années	Wagons	Camions	Sous-sol	Bateaux	Traffic total
1962	8.576	67.609	76.185	4.691.511	4.767.696
1963	15.256	186.487	201.743	4.626.543	4.828.286
1964	85.113	574.835	659.948	5.058.859	5.718.807
1965	31.478	488.591	520.069	4.660.076	5.180.145
1966	120.870	526.106	646.976	4.335.850	4.982.826
1967	146.471	743.822	890.293	4.656.062	5.546.355
1968	94.747	728.828	823.575	5.086.851	5.910.426
1969	95.852	733.335	829.187	5.116.579	5.945.766
1970	205.905	959.068	1.164.973	6.295.342	7.460.315
1971	154.522	1.034.498	1.189.020	5.687.604	6.876.624
1972	201.169	1.361.846	1.563.015	6.686.573	8.249.588
1973	274.570	1.096.332	1.370.902	6.089.965	7.460.867
1974	388.020	1.570.799	1.958.819	7.129.365	9.088.184
1975	334.489	1.705.622	2.040.111	5.176.358	7.216.469
1976	209.944	1.688.456	1.898.400	6.102.692	8.001.092
1977	171.697	1.423.545	1.595.242	6.337.036	7.932.278
1978	190.319	1.664.935	1.855.254	6.635.293	8.490.547
1979	207.301	2.114.161	2.321.462	7.009.670	9.331.132
1980	253.640	1.929.467	2.183.107	6.937.967	9.121.074
1981	153.085	1.564.964	1.718.049	6.613.100	8.331.149
1982	104.494	1.318.584	1.423.078	6.155.371	7.578.449
1983	281.932	1.207.045	1.488.977	6.336.835	7.825.812
1984	236.705	1.204.126	1.440.831	6.250.500	7.691.331
1985	200.063	1.343.883	1.543.946	6.266.323	7.810.269
1986	166.033	1.296.563	1.462.596	6.207.646	7.670.242
1987	351.211	1.409.273	1.760.484	6.437.927	8.198.411
1988	416.358	1.560.976	1.977.334	6.900.721	8.878.055
1989	527.410	1.722.045	2.249.455	6.936.509	9.185.964

Années	Wagons	Camions	Sous-sol	Bateaux	Trafic total
1990	437.962	1.734.491	2.172.453	7.436.856	9.609.309
1991	587.846	2.094.162	2.682.008	7.396.374	10.078.382
1992	1.426.219	3.089.512	4.515.731	7.849.652	12.365.383
1993	1.666.798	3.375.211	5.042.009	7.957.161	12.999.170
1994	1.962.073	3.817.045	5.779.118	8.840.259	14.619.377
1995	1.735.774	3.625.539	5.361.313	8.349.134	13.710.447
1996	2.017.697	4.101.594	6.119.291	8.995.999	15.115.290
1997	2.238.408	4.387.359	6.625.767	10.178.976	16.804.743
1998	2.060.330	4.181.247	6.241.577	11.233.078	17.474.655
1999	2.069.596	4.444.362	6.513.958	12.571.321	19.085.279
2000	2.123.023	4.366.100	6.489.123	13.138.277	19.627.400
2001	2.083.119	3.983.332	6.066.451	13.476.094	19.542.545
2002	2.169.909	4.089.743	6.259.652	14.418.465	20.678.117
2003	2.006.640	3.996.649	6.003.289	14.170.820	20.174.109
2004	2.045.193	4.355.244	6.400.437	15.190.067	21.590.504
2005	1.799.093	4.025.365	5.824.458	14.229.743	20.054.201
2006	1.782.167	3.864.020	5.646.187	14.413.738	20.059.925
2007	1.757.287	3.693.718	5.451.005	15.794.647	21.245.652
2008	1.754.003	4.025.732	5.779.735	16.027.486	21.807.221
2009	1.537.618	3.637.548	5.175.166	13.022.613	18.197.779
2010	1.888.036	3.813.890	5.701.926	15.452.240	21.154.166
2011	1.554.116	3.987.095	5.541.211	15.513.166	21.054.377
2012	1.638.890	3.747.858	5.386.748	13.920.705	19.307.453
2013	1.585.629	3.742.367	5.327.996	13.232.777	18.560.773
2014	1.250.368	3.241.994	4.492.362	13.539.936	18.032.298
2015	1.572.660	3.656.112	5.228.772	14.605.098	19.833.870
2016	1.516.698	3.549.923	5.066.621	15.462.275	20.528.896
2017	1.517.075	3.621.223	5.138.298	15.949.972	21.088.270
2018	1.512.174	3.893.169	5.405.343	15.959.357	21.364.700
2019	1.351.292	3.916.301	5.267.593	15.901.980	21.169.573
2020	860.373	4.410.651	5.271.024	13.982.321	19.253.345

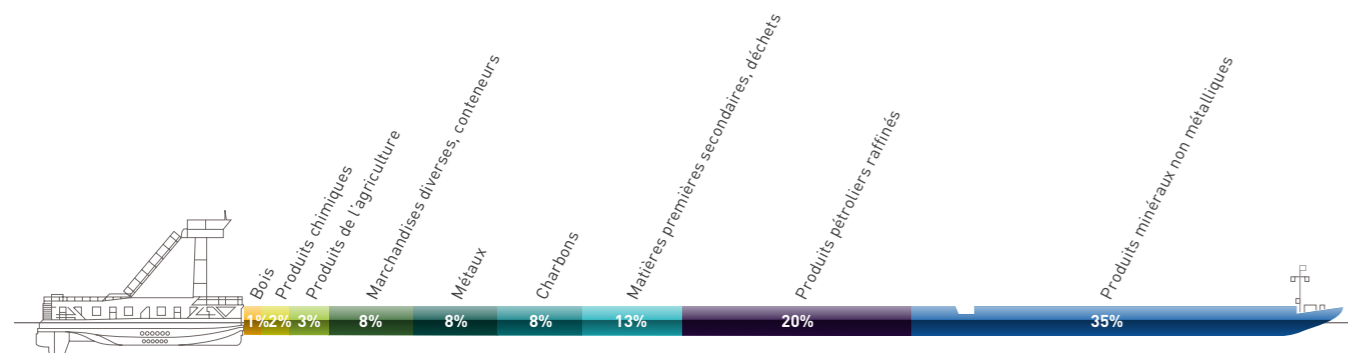
3.1.3. Nombre de bateaux et de tonnages par port

Années	Bateaux chargés		Bateaux déchargés		Total	
	Nombre	Tonnages	Nombre	Tonnages	Nombre	Tonnages
1. Monsin	1.006	964.859	612	1.038.316	1.618	2.003.175
2. Souverain-Wandre	-	-	761	1.644.129	761	1.644.129
3. Lixhe	815	708.002	691	841.928	1.506	1.549.930
4. Ehein	743	943.144	85	219.697	828	1.162.841
5. Hermalle-sous-Huy	121	265.226	441	699.776	562	965.002
6. Loën	4	399.171	209	551.335	213	950.506
7. Sclessin	5	2.220	421	934.392	426	936.612
8. Statte	298	317.317	372	401.678	670	718.995
9. Liège Trilogiport	530	607.676	420	110.341	950	718.017
10. Ivoz-Ramet	171	316.731	227	322.611	398	639.342
11. Semeries	223	276.809	179	272.613	402	549.422
12. Ampsin	427	451.086	-	-	427	451.086
13. Awirs	168	225.565	90	196.990	258	422.555
14. Renory	458	217.107	415	105.031	873	322.138
15. Chertal	3	2.910	259	303.872	262	306.782
16. Tihange	159	214.482	131	86.542	290	301.024
17. Hermalle-sous-Argenteau	3	3.170	48	103.807	51	106.977
18. Herstal	17	60.358	84	30.704	101	91.062
19. Seraing	23	39.049	-	-	23	39.049
20. Flémalle-Haute	8	12.745	10	18.112	18	30.857
21. Jemeppe	18	22.300	4	5.126	22	27.426
22. Amay	9	8.548	9	11.739	18	20.287
23. Argenteau	3	6.723	12	9.646	15	16.369
24. Eclatement	-	-	7	8.486	7	8.486
25. Ombret	1	110	1	142	2	252
Total	5.213	6.065.308	5.488	7.917.013	10.701	13.982.321

© AdobeStock

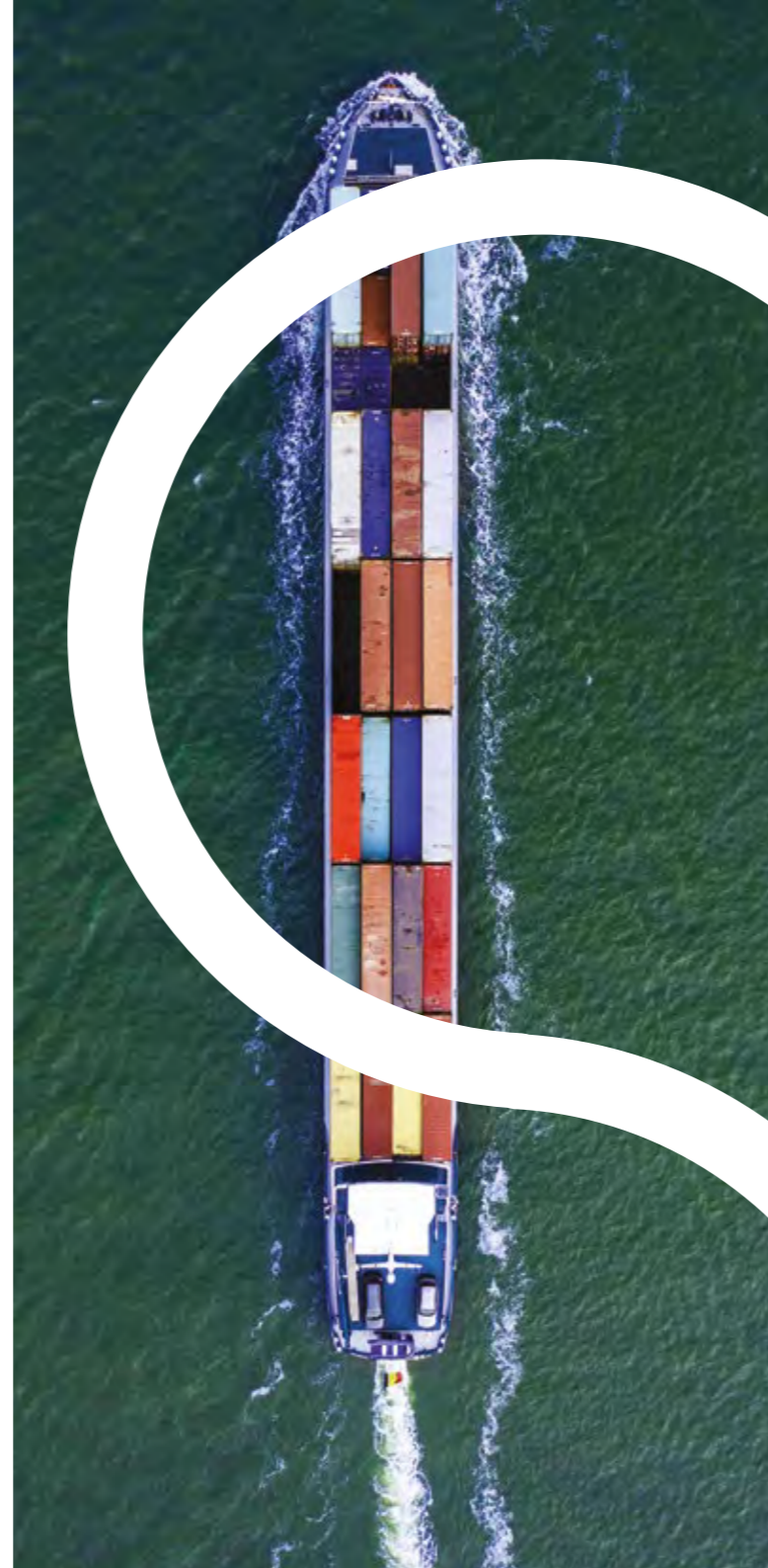


3.1.4. Tonnage par catégories de marchandises



- Produits minéraux non métalliques **35%**
- Produits pétroliers raffinés **20%**
- Matières premières secondaires, déchets **13%**
- Charbons **8%**
- Métaux **8%**
- Marchandises diverses, conteneurs **8%**
- Produits de l'agriculture **3%**
- Produits chimiques **2%**
- Bois **1%**

© AdobeStock



3.1.5. Trafic fluvial par régions d'origine

Origine	Nbr de bateaux	Tonnage total (en tonnes)	Produits de l'agriculture	Houille & minerais métal.	Produits pétroliers et coke	Industrie métallurgique	Produits minéraux non métalliques	Matières premières second.	Divers
Belgique	3.202	3.811.889	136.257	120.130	1.517.017	142.525	955.560	638.370	302.030
Pays-Bas	1.663	3.176.714	10.911	520.170	928.787	397.146	986.075	134.843	198.782
Allemagne	348	598.711	24.492	14.109	83.149	8.768	152.778	286.331	29.084
France	262	309.305	232.071	58.628	-	16.206	-	-	2.400
Bulgarie	6	6.567	-	-	-	-	6.567	-	-
Espagne	5	11.726	-	-	-	11.726	-	-	-
Italie	1	1.689	-	-	-	1.689	-	-	-
Luxembourg	1	412	-	-	-	-	-	-	412
Total	5.488	7.917.013	403.731	713.037	2.528.953	578.060	2.100.980	1.059.544	532.708

3.1.6. Trafic fluvial par régions de destination

Origine	Nbr de bateaux	Tonnage total (en tonnes)	Produits de l'agriculture	Houille	Produits pétroliers et coke	Industrie métallurgique	Produits minéraux non métalliques	Matières premières second.	Divers
Belgique	3.296	3.470.380	5.401	127.458	1.131	247.896	1.376.785	738.206	973.503
Pays-Bas	1.440	2.025.399	188.110	6.080	1.089	239.807	1.377.514	1.107	211.692
Allemagne	144	189.583	12.153	140.737	4.977	18.433	10.400	1.730	1.153
France	207	178.008	-	106.690	-	36.838	2.472	-	32.008
Grande-Bretagne	54	92.855	-	-	-	86.132	6.723	-	-
Espagne	42	62.889	-	-	-	62.889	-	-	-
Portugal	14	14.026	-	-	-	14.026	-	-	-
Danemark	6	9.537	-	-	-	9.537	-	-	-
Suisse	4	8.067	-	2.258	-	5.809	-	-	-
Luxembourg	4	11.855	-	10.652	-	1.203	-	-	-
Norvège	1	2.380	-	-	-	-	-	2.380	-
Italie	1	329	-	-	-	-	329	-	-
Total	5.213	6.065.308	205.664	393.875	7.197	722.570	2.774.223	743.423	1.218.356

© AdobeStock



3.1.7. Tonnage moyen par bateau

Ports	Tonnages	Nbr de bateaux	Tonnage moyen 2020	Tonnage moyen 2019	Evolution
1. Loën	950.506	213	4.462	4.036	426
2. Sclessin	936.612	426	2.199	2.267	-68
3. Souverain-Wandre	1.644.129	761	2.160	2.302	-142
4. Hermalle-sous-Argenteau	106.977	51	2.098	1.990	108
5. Hermalle-sous-Huy	965.002	562	1.717	1.886	-169
6. Flémalle-Haute	30.857	18	1.714	1.184	530
7. Seraing	39.049	23	1.698	1.515	183
8. Awirs	422.555	258	1.638	1.598	40
9. Ivoz-Ramet	639.342	398	1.606	1.657	-51
10. Ehein	1.162.841	828	1.404	1.296	108
11. Semeries	549.422	402	1.367	1.301	66
12. Jemeppe	27.426	22	1.247	1.827	-580
13. Monsin	2.003.175	1.618	1.238	1.378	-140
14. Eclatement	8.486	7	1.212	1.301	-89
15. Chertal	306.782	262	1.171	1.099	72
16. Amay	20.287	18	1.127	1.276	-149
17. Argenteau	16.369	15	1.091	1.569	-478
18. Statte	718.995	670	1.073	1.052	21
19. Ampsin	451.086	427	1.056	1.073	-17
20. Tihange	301.024	290	1.038	1.270	-232
21. Lixhe	1.549.930	1.506	1.029	1.017	12
22. Herstal	91.062	101	902	787	115
23. Liège Trilogiport	718.017	950	756	291	465
24. Renory	322.138	873	369	861	-492
25. Ombret	252	2	126	289	-163
Total	13.982.321	10.701	1.307	1.344	-37

3.1.8. Tonnage moyen par mètre courant de quai ou de rive

Ports	Tonnages	Mètres de quai	Tonnage par mètre en 2020	Tonnage par mètre en 2019	Evolution
1. Sclessin	936.612	238	3.935	4.554	-619
2. Loën	950.506	279	3.407	3.038	369
3. Semeries	549.422	458	1.200	1.241	-41
4. Lixhe	1.549.930	1.359	1.140	1.143	-3
5. Hermalle-sous-Huy	965.002	946	1.020	1.756	-736
6. Ehein	1.162.841	1.244	935	1.029	-94
7. Souverain-Wandre	1.644.129	1.985	828	958	-130
8. Chertal	306.782	385	797	753	44
9. Statte	718.995	1.030	698	809	-111
10. Ampsin	451.086	675	668	741	-73
11. Ivoz-Ramet	639.342	1.110	576	587	-11
12. Tihange	301.024	541	556	573	-17
13. Awirs	422.555	818	517	617	-100
14. Monsin	2.003.175	4.567	439	559	-120
15. Liège Trilogiport	718.017	2.250	319	69	250
16. Renory	322.138	1.692	190	403	-213
17. Herstal	91.062	675	135	170	-35
18. Hermalle-sous-Argenteau	106.977	800	134	177	-43
19. Seraing	39.049	550	71	91	-20
20. Flémalle-Haute	30.857	730	42	81	-39
21. Amay	20.287	644	32	59	-27
22. Jemeppe	27.426	1.043	26	23	3
23. Argenteau	16.369	963	17	95	-78
24. Eclatement	8.486	855	10	9	1
25. Ombret	252	400	1	1	0
Total	13.982.321	26.237	533	606	-73

3.2. Tourisme fluvial

3.2.1. Présentation du port de plaisance

La Meuse a toujours été l'épine dorsale de l'essor économique et culturel du Pays de Liège. Aujourd'hui encore, la Province de Liège considère le développement du tourisme fluvial comme un axe incontournable de la vie liégeoise.

D'ailleurs, le Port autonome de Liège, dont une des missions est de mettre les infrastructures les plus confortables à disposition des plaisanciers, gère deux ports destinés à recevoir les bateaux touristiques de ligne ainsi qu'un Port des Yachts, tous situés à proximité immédiate du cœur historique de la Cité ardente.

Il permet aux plaisanciers de bénéficier des commerces et des centres d'intérêt de la Cité ardente (musées, marchés, boutiques, restaurants, curiosités touristiques...).

Véritable havre de paix situé en aval du pont Albert 1^{er}, on pénètre dans le Port des Yachts par un petit chenal dont l'entrée est surmontée de la réplique de la statue du plongeur du sculpteur d'origine roumaine Idel Ianchelevici qui l'avait réalisée pour l'Exposition internationale de l'eau à Liège en 1939.

Facilement accessible toute l'année, le Port des Yachts de Liège met à la disposition plus de 120 emplacements.

Il bénéficie de facilités de premier plan et d'un service d'accueil de qualité (renforcé du 15 mai au 15 septembre) par l'Office du Tourisme de la Ville de Liège et de la Gestion Centre Ville.

Il propose par ailleurs aux plaisanciers toute une palette de différents services et de prestations de qualité (gestion informatisée des réservations, accueil convivial...).

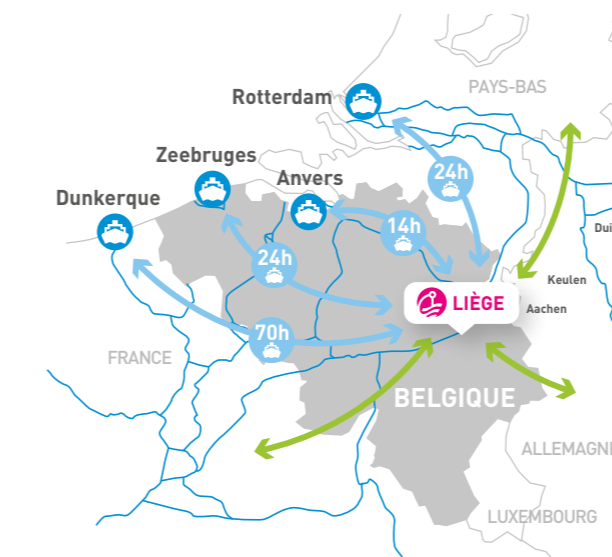
L'ensemble de ces différents facteurs contribue ainsi au succès de ce port de plaisance.





STRATÉGIE DE RÉSEAUX

Le Port autonome de Liège mène depuis quelques années déjà une stratégie de diversification des activités en vue d'attirer de nouveaux trafics à Liège et en vue de positionner davantage la région liégeoise dans l'hinterland des ports maritimes de la Mer du Nord (Anvers, Rotterdam, Zeebruges et Dunkerque).



Dans ce cadre, le Port autonome de Liège collabore étroitement avec l'ensemble de ces divers ports maritimes mais également intérieurs :

- **Groupement d'intérêt économique Triligiport** (Port autonome de Liège, Port d'Anvers et SPI).
- **Memorandum of Understanding** (protocole d'accord) **avec le Port d'Anvers**
 - Objectif : optimiser la chaîne logistique entre Anvers et Liège.
 - Etroite collaboration sur divers aspects (nouvelles technologies, transmissions d'informations, actions de communication communes...).
- **Port de Rotterdam**
 - Signature d'une lettre d'intention visant à optimiser la chaîne logistique entre Rotterdam et Liège.
- **Taxi barge transfrontalier**
 - Démarche proactive pour promouvoir le développement du trafic de conteneurs sur l'axe fluvial Nord-Pas-de-Calais et Wallonie entre le Port autonome de Liège, le Grand Port Maritime de Dunkerque, Voies Navigables de France et le Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures.
 - Ce concept de « taxi fluvial » (ligne fluviale à escales) permettra de connecter 12 ports maritimes et fluviaux (de Dunkerque à Liège) avec une offre mixte de conteneurs maritimes et de

transport combiné, visant à développer des offres de transport multimodal porte à porte.

- Signature de la charte de partenariat (juillet 2011).
- Le modèle a été repris par des privés.

- **Core network « RTE-T »**

- Le Port autonome de Liège figure dans le réseau prioritaire européen (« core network ») des réseaux de transport (RTE-T). Le Port de Liège est donc reconnu au niveau européen en tant que « noeud modal ».
- RTE-T : rôle-clé dans le développement des ports maritimes et intérieurs.
- Le Port autonome de Liège a ici clairement l'ambition de jouer un rôle-clé au sein des réseaux européens de transports et entend affirmer son rôle économique de port intérieur et le développement du transport combiné en Europe.



- **Contrat de collaboration entre le Port autonome de Liège, le Port d'Anvers et la société De Vlaamse Waterweg, gestionnaire du canal Albert**

- Développement économique du canal Albert, axe important entre Liège et Anvers.
- Engagement des trois signataires à mener plusieurs actions concrètes pour faire du canal Albert l'axe logistique par excellence.
- Echange de données et de connaissances relatives aux flux des marchandises, la promotion des terminaux à conteneurs situés le long du canal Albert et le renforcement de la fiabilité et de la transparence du transport fluvial par barges.

- **Plate-forme des ports wallons**

- A l'initiative du Port autonome de Liège, collaboration avec les quatre ports wallons (Port autonome de Namur, Port autonome de Charleroi, Port autonome du Centre et de l'Ouest et Port autonome de Liège).
- Initier une meilleure collaboration, une image commune, un meilleur échange d'informations (approche de clients, prospection commerciale...).
- Création d'une structure de coordination des ports wallons.

- **Port de Gand**

- Analyse des diverses possibilités de collaboration et de consolidation des trafics déjà existants.

- **Corridor Amsterdam-Marseille**

- Projet initié par Voies navigables de France (VNF) et le Groupement Européen d'Intérêt économique Seine-Escaut (GEIE Seine-Escaut).
- Il propose de fédérer les grandes organisations actives en matière de transport de fret sur le corridor Amsterdam-Bâles/Lyon-Marseille, pour travailler de façon concertée à une meilleure connexion entre les différents modes de transport sur ce corridor.

- **Collaboration avec l'Agence wallonne à l'exportation et aux investissements étrangers (AWEX) ainsi que Logistics in Wallonia (LIW)**

- Le Port autonome de Liège collabore étroitement avec l'AWEX dans le cadre d'une convention de partenariat.
- Le Port autonome de Liège est également membre de LIW, le Pôle de Compétitivité dédié aux transports et à la logistique.
- Ensemble avec l'AWEX ainsi qu'avec LIW, le Port autonome de Liège participe à divers salons nationaux et internationaux tels que la Semaine Internationale du Transport et de la Logistique (SITL) à Paris, les salons Transport & Logistics à Munich et d'autres événements incontournables pour les entreprises du secteur.
- Ensemble avec l'AWEX et LIW, le Port autonome de Liège accueille de nombreuses délégations étrangères et investisseurs étrangers potentiels.

- **EU-China Logistics Incubator : un incubateur liégeois pour aider les entreprises chinoises**

- L'Agence wallonne à l'exportation et aux investissements étrangers (AWEX), Liege Airport et Logistics in Wallonia (LIW) ont décidé d'unir leur force pour créer l'incubateur « EU-China Logistics Incubator » en 2017. « EU-China Logistics Incubator » est un incubateur basé sur le site de l'aéroport liégeois et destiné à offrir un accompagnement personnalisé aux entreprises chinoises désireuses d'utiliser la Wallonie comme base pour leurs activités européennes.
- Cette grande première en Europe constitue une étape supplémentaire dans le positionnement de la Wallonie comme terre d'accueil des sociétés logistiques chinoises.
- Le Port autonome de Liège soutient cet incubateur et est partenaire de ce « EU-China Logistics Incubator ».

- **Participation aux projets européens**

- Le Port autonome de Liège participe à différentes réunions et est partenaire de projets en vue d'obtenir des financements européens.



- **Accord de coopération entre les ports de Liège et de Douala - Cameroun**

- Le Port autonome de Liège a signé en octobre 2019 un accord de coopération avec le Port autonome de Douala au Cameroun. Le Port autonome de Liège collaborera étroitement avec celui de Douala durant les cinq prochaines années.
- Cet accord, facilité par l'AWEX, a été signé d'un côté par M. Cyrus NGO'O, Directeur général du Port autonome de Douala et de l'autre par M. Emile-Louis BERTRAND, Directeur général, du Port autonome de Liège.
- Les termes de cet accord de coopération visent de manière générale à optimiser les échanges d'informations sur le fonctionnement des ports autonomes de Douala et de Liège, à assurer la promotion, le développement et la croissance des échanges commerciaux entre les communautés portuaires camerounaises et liégeoises. L'accord vise également à promouvoir les échanges de "bonnes pratiques". Cette coopération vise aussi la mise en relation d'opportunités d'investissements entre Douala et Liège. Enfin, elle entend également à contribuer à la pérennité des ports et du transport fluvial et maritime et préconise le partage d'informations et la formation.
- L'accord entre les ports porte sur une durée de cinq ans.
- Le Port de Douala est considéré comme le poumon économique du Cameroun. Situé sur le Golfe de Guinée, ce port est une véritable plate-forme logistique par laquelle transitent environ 2/3 des échanges des pays de l'hinterland et d'autres. Le Cameroun est principalement un pays d'exportation pour le bois, le cacao, le café, les bananes, le coton et l'aluminium qui transitent par le Port de Douala.
- Le Port de Douala partage avec le Port de Liège des similitudes géographiques (port fluvial inscrit

dans une ville avec accès maritime) et explore actuellement des opportunités d'échanges. Il est particulièrement intéressé par les développements réalisés à Liège et cherche notamment à signer des partenariats à long terme.

- **Memorandum of Understanding avec la Malaisie**

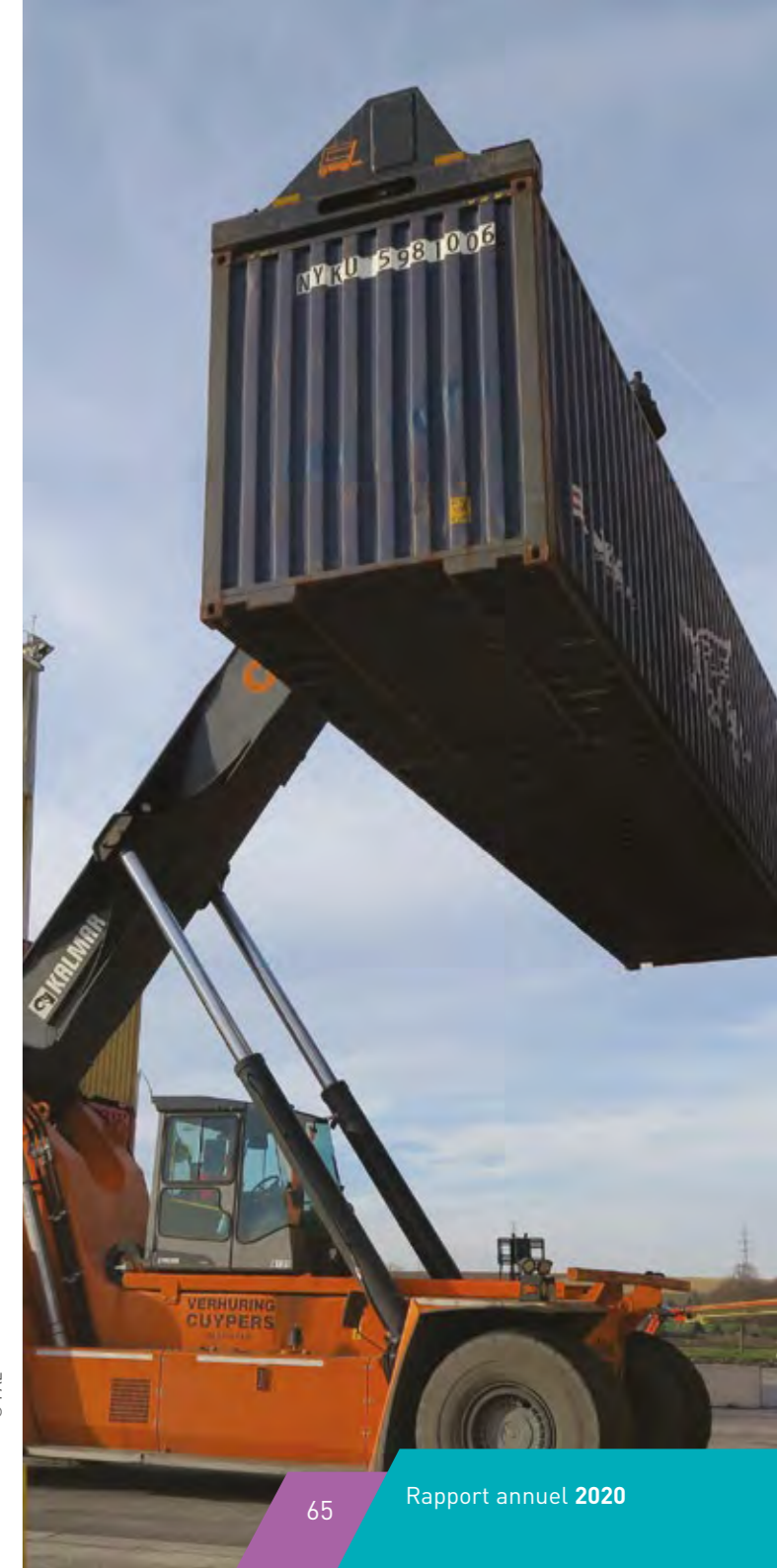
- Le Port autonome de Liège a rencontré à diverses reprises des représentants de l'Etat du Selangor, état le plus industriel de Malaisie particulièrement intéressée par le développement d'une chaîne logistique Halal. Afin de développer cette chaîne logistique de transport halal un Memorandum of Understanding a été conclu entre North Port Malaysia et le Port autonome de Liège.

- **Rencontre avec les représentants du Ministère des Transports de Rhénanie - Westphalie**

- La Direction générale du Port autonome de Liège a rencontré, ensemble avec des opérateurs privés liégeois, des représentants du département des Ports, de la navigation et de la logistique du Ministère du Transport de la Rhénanie Westphalie en Allemagne en vue de proposer quelques pistes de collaboration.

- **Rencontre avec les représentants de la Province du Limbourg néerlandais**

- La Direction générale du Port autonome de Liège a rencontré, ensemble avec des opérateurs privés liégeois, des représentants de la Province du Limbourg néerlandais et des représentants de Rijkswaterstraat en vue d'évoquer diverses pistes de collaboration.



© PAL

BILAN FINANCIER

5.1. Bilan après répartition

5.1.1. Actif

ACTIF
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT
ACTIFS IMMOBILISÉS
Immobilisations incorporelles
Immobilisations corporelles
Terrains et constructions
Installations, machines et outillage
Mobilier et matériel roulant
Location-financement et droits similaires
Autres immobilisations corporelles
Immobilisations en cours et acomptes versés
Immobilisations financières
ACTIFS CIRCULANTS
Créances à plus d'un an
Créances commerciales
Autres créances
Stocks et commandes en cours d'exécution
Stocks
Commandes en cours d'exécution
Créances à un an au plus
Créances commerciales
Autres créances
Placements de trésorerie
Valeurs disponibles
Comptes de régularisation
TOTAL DE L'ACTIF

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
	20		
	21/28	45.965.581,45	44.552.880,7
6.1.1	21	247.893,52	247.893,52
6.1.2	22/27	45.672.537,88	44.259.837,13
	22	1.521.493,52	1.886.328,58
	23	43.327.805,35	39.407.421,39
	24	103.128,88	128.925,78
	25		
	26	162.050,4	1.631.395,87
	27	558.059,63	1.205.765,51
6.1.3	28	45.150,05	45.150,05
	29/58	29.137.919,19	26.754.768,05
	29	14.544.452,64	15.333.388,42
	290	14.544.452,64	15.333.388,42
	291		
	3	11.538,94	12.512,96
	30/36	11.538,94	12.512,96
	37		
	40/41	6.985.898,68	3.806.371,12
	40	1.664.442,58	1.530.793,19
	41	5.321.456,1	2.275.577,93
	50/53	500.143,19	2.201.864,9
	54/58	7.081.334,56	5.381.579,56
	490/1	14.551,18	19.051,09
	20/58	75.103.500,64	71.307.648,75

5.1.2. Passif

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
		53,302,113	50,089,816
	PASSIF		
	CAPITAUX PROPRES		
	Apport		
	10/15	247.894	247.894
	10	247.894	247.894
	100	247.894	247.894
	101		
	11		
	1100/10		
	1108/19		
	12		
	13	10.616.469	10.616.469
	130/1	7.641.746	7.641.746
	130		
	131/1		
	1312		
	1313		
	1319	7.641.746	7.641.746
	132		
	133	2.974.722	2.974.722
	14	5.842.429	4.851.809
	15	36.595.321	34.362.644
	19		
	16	59.988	
	160/5	59.988	
	160		
	161		
	162		
	163		
	164/5	59.988	
	168		
	17/49	21.741.400	21.218.833
	17	18.100.800	18.792.477
	170/4	14.544.453	15.333.388
	172/3		
	174/3		
	175		
	176		
	178/9	3.656.347	3.459.089
	42/48	3.639.854	2.415.060
	42	1.358.497	1.230.397
	43	731.219	38.561
	430/8	731.219	38.561
	439		
	44	956.883	460.235
	440/4	956.883	460.235
	441		
	46		
	45	306.376	208.709
	450/3	156.102	51.822
	454/9	150.273	157.087
	47/48	288.679	477.158
	402/3	946	11.296
	10/49	75.103,501	71.307,649

5.2. Compte de résultats

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
		3.895.827,47	4.116.671,82
	Produits et charges d'exploitation		
	Marge brute (+)/(-)	890A 3.895.827,47	4.116.671,82
	Dont: produits d'exploitation non récurrents	76A 7.897,39	31.783,29
	Chiffre d'affaires	70 4.458.783,64	4.818.273,14
	Approvisionnements, marchandises, services et biens divers	60/61 631.156,78	680.952,31
	Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	62 2.426.686,56	2.377.400,92
	Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630 2.575.366,73	2.476.964,33
	Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales dotations (reprises) (+)/(-)	631/4 -148.305,16	48.597,21
	Provisions pour risques et charges dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	636/8	
	Autres charges d'exploitation	640/8 72.000,54	2.179,48
	Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	649	
	Charges d'exploitation non récurrentes	66A 67.194,39	4.972,3
	Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)	9901 -1.097.104,59	-793.442,42
	Produits financiers		
	Produits financiers récurrents	64 75/69 2.543.630,66	2.565.843,07
	Dont: subsides en capital et en intérêts	75 2.543.630,66	2.565.843,07
	Produits financiers non récurrents	753 2.090.962,89	2.006.716,1
	Charges financières		
	Charges financières récurrentes	64 05/66B 465.905,72	488.240,77
	Charges financières non récurrentes	66B 465.905,72	488.240,77
	Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)	9903 980.620,35	1.268.159,88
	Prélèvement sur les impôts différés		
	Transfert aux impôts différés	780 680	
	Impôts sur le résultat (+)/(-)	67/77 15.584,07	
	Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)	9904 980.620,35	1.268.575,81
	Prélèvement sur les réserves immunisées		
	Transfert aux réserves immunisées	689	
	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	9905 980.620,35	1.268.575,81



© AdobeStock

5.3. Affectations et prélèvements

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	5.842.429,39	4.861.809,04
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) 9906	980.620,35	1.268.575,81
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	4.861.809,04	3.593.233,23
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
Affectation aux capitaux propres	691/2		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(+) 14	5.842.429,39	4.861.809,04
Intervention des associés dans la perte	791		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération de l'apport	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		



© AdobeStock

TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES

6.1. Installations ou aménagements réalisés par les usagers

Le Port autonome de Liège a délivré des autorisations relatives aux installations suivantes :

- **Au port de Hermalle-sous-Huy :**
La réalisation d'une dalle de béton, d'un rejet d'eau en Meuse, d'une passerelle d'aspiration et du déplacement d'un merlon ;
- **Au port de Monsin :**
La pose d'une fibre optique au niveau de la gare de triage ;
La couverture de loges ;
- **A Liège Trilogiport :**
La construction et l'aménagement de halls et parkings ;
La construction de bureaux ;
- **Au port de Lixhe :**
L'installation d'un centre de regroupement et de déshydratation de produits de dragage non dangereux.



© AdobeStock

6.2. Travaux subsidiés par le SPW, réalisés par ou pour le compte du Port autonome de Liège

La mission d'étude et de conception des travaux de réfections diverses aux ports de Monsin, Jemeppe, Loën et Sclessin a été confiée en date du 8 septembre 2015 au bureau d'études SOTREZ-NIZET, sur base de son offre établie au montant de 28.750,00 € hors TVA. La mission s'est poursuivie durant toute l'année 2019 (clôture à la réception définitive des travaux).

Les travaux de réfection des quais et de remplacement des défenses d'accostage au port de Lixhe ont été adjugés le 31 août 2017 à la société THOMASSEN & Fils pour un montant de 958.055,93 € hors TVA. L'ordre de service de débiter les travaux a été délivré en date du 9 avril 2018 et le chantier a été réceptionné provisoirement en date du 1^{er} décembre 2020.

La mission de contrôle et de surveillance des travaux de réfection des quais et de renouvellement des défenses d'accostage au port de Lixhe a été confiée le 3 mai 2018 à la sclr SEMACO PM, sur base de son offre établie au montant de 38.800,00 € hors TVA. La mission s'est poursuivie durant toute l'année et s'est clôturée en même temps que le chantier auquel elle était liée, soit au 1^{er} décembre 2020.

Les travaux de remise en état de voiries et quai existants à Monsin et Wandre, ainsi que l'aménagement d'un quai à Amay, ont été adjugés le 9 octobre 2018 à la société AB TECH pour un montant de 1.429.603,64 € hors TVA. L'ordre de service de débiter les travaux a été délivré en date du 18 février 2019 et le chantier a été réceptionné provisoirement en date du 4 mars 2020.

Les travaux de stabilisation du quai (et travaux divers) au port des Awirs ont été adjugés le 19 novembre 2019 à la société Claude JOBE pour un montant de 51.595,00 € hors TVA. L'ordre de service de débiter les travaux a été délivré en date du 28 septembre 2020 et ceux-ci ont été réceptionnés provisoirement en date du 12 novembre 2020.

Les travaux de réhabilitation de la dalle du terminal à containers au port de Renory ont été adjugés le 26 novembre 2019 à la société COLAS pour un montant de 547.706,20 € hors TVA. L'ordre de service de débiter les travaux a été délivré en date du 17 février 2020 et le chantier s'est poursuivi durant toute l'année.

Les travaux de remise en état des voiries existantes et de réaménagement du quai sud de la darse nord au port de Monsin ont été adjugés le 27 novembre 2019 à la société TRAVAUX & RENOVATIONS pour un montant de 1.450.907,14 € hors TVA. L'ordre de service de débiter les travaux a été délivré en date du 2 mars 2020 et le chantier s'est poursuivi durant toute l'année.

Les travaux d'extension de la voie ferrée existante (voie 1) et d'aménagement d'une voie supplémentaire (voie 2) à Liège Trilogiport ont été adjugés le 18 novembre 2019 à la société SOCOGETRA pour un montant de 787.280,00 € hors TVA. L'ordre de service de débiter les travaux a été délivré en date du 17 février 2020 et les travaux ont été réceptionnés provisoirement en date du 16 septembre 2020.

Les travaux d'extension de la dalle du terminal à conteneurs à Liège Trilogiport ont été adjugés le 23 janvier 2020 à la société WILLEMEN INFRA pour un montant de 653.502,61 € hors TVA. L'ordre de service de débiter les travaux a été délivré en date du 2 mars 2020 et les travaux ont été réceptionnés provisoirement en date du 27 août 2020.

Les travaux d'extension entre voies ferrées de la dalle du terminal à conteneurs à Liège Trilogiport ont été adjugés le 26 mars 2020 à la société WILLEMEN INFRA pour un montant de 221.563,47 € hors TVA. L'ordre de service de débiter les travaux a été délivré en date du 2 mars 2020 et les travaux ont été réceptionnés provisoirement en date du 27 août 2020.

Les travaux de rénovation des pylônes et poteaux d'éclairage public des routes 5, 6 et 8 du port de Monsin ont été adjugés le 29 mai 2020 à la société RONVEAUX pour un montant de 258.224,62 € hors TVA. L'ordre de service de débiter les travaux a été délivré fin 2020 et les travaux se sont poursuivis durant toute l'année.

Les travaux de construction d'un mur de quai à hauteur du zoning industriel de Hermalle-sous-Huy ont été adjugés le 3 novembre 2020 à la société momentanée AERTSSEN – SMET F&C pour un montant de 4.621.184,68 € hors TVA. L'ordre de service de débiter les travaux n'a pas été délivré en 2020.

Les travaux de motorisation des barrières d'accès surplombant la voie ferrée traversant les sites d'ARCELORMITTAL et de Liège Trilogiport ont été adjugés le 10 juillet 2020 à la société YVAN PAQUE S.A. pour un montant de 176.616,99 € hors TVA. L'ordre de service de débiter les travaux a été délivré en date du 14 septembre 2020 et les travaux ont été réceptionnés provisoirement en date du 9 décembre 2020.

6.3. Travaux non subsidiés

Le marché de service, relatif aux missions d'architecture et de coordination pour les travaux de démolition et de transformation des locaux de la Maison du Port, a été réactivé en date du 23 août 2017. Madame Nadine E. BUOL a été chargée de ces missions pour des honoraires fixés à 9% du montant des travaux évalués à 540.000,00 € hors TVA + 2.500,00 € pour la mission de coordination. Les missions se sont poursuivies durant toute l'année.

Les travaux d'extension des bureaux du Port autonome de Liège (Maison du Port) ont été adjugés le 14 juin 2019 à la société LAURENTY Bâtiments pour un montant de 606.787,20 € hors TVA. L'ordre de service de débiter les travaux a été délivré en date du 5 août 2019 et les travaux se sont poursuivis durant toute l'année.

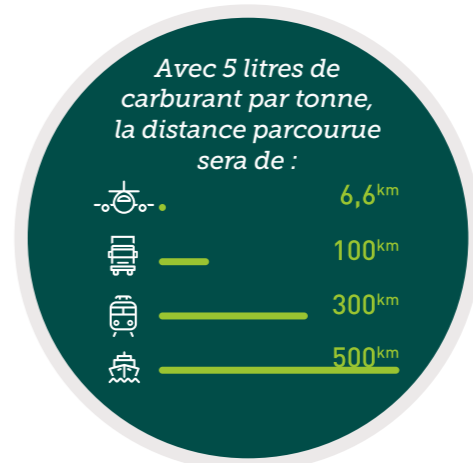
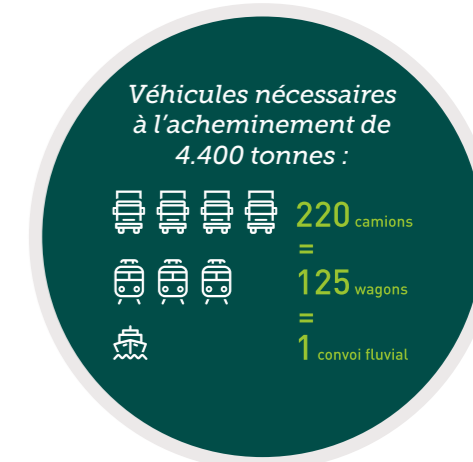


SYMBIOSE ENTRE ÉCONOMIE ET ENVIRONNEMENT

De nos jours, l'activité industrielle et le développement économique d'une région se doivent de coexister en parfaite symbiose avec l'environnement. Une des missions du Port autonome de Liège est de promouvoir le transport fluvial, le mode de transport écologique, par le développement de l'utilisation des ports, leur aménagement et leur gestion.

L'émergence des préoccupations environnementales, le développement durable et les soucis liés à la saturation de nos routes incitent davantage les entreprises à trouver d'autres moyens d'acheminement des marchandises. Le transport fluvial tient une place déterminante et privilégiée dans cette évolution !

Le Port autonome de Liège est ainsi un acteur du développement durable au quotidien. Comparé aux autres modes de transport de marchandises, le transport fluvial présente de nombreux avantages.



Ainsi, il constitue :

- **Une solution sûre et fiable** : les risques d'accident sont extrêmement réduits. Les délais de livraison sont respectés.
- **Une solution écologique** : c'est un mode de transport respectueux de l'environnement. Un bateau de 1.350 tonnes naviguant à pleine charge représente environ une soixantaine de camions en moins sur nos routes !
- **Enfin une solution compétitive et économique** : il est économe en énergie, émet moins de CO₂ et permet de transporter des tonnages très importants. Il constitue dès lors un moyen de transport peu polluant.

Par la promotion du transport par la voie d'eau, le Port autonome de Liège a favorisé un mode de transport respectueux de l'environnement.

Voilà une contribution positive et mesurable du Port autonome de Liège à la protection de l'environnement.



EVÉNEMENTS ET ACTIONS DE PROMOTION EN 2020

8

8.1. Le Port autonome de Liège était présent

Au cours de l'année 2020, divers événements ont jalonné l'œuvre de promotion de la Direction générale et ont permis de mettre en évidence les nombreux atouts et développements du Port autonome de Liège. En raison de la pandémie liée à la Covid-19, de nombreuses réunions ont été organisées en visioconférence. Divers événements ont été annulés ou reportés.



- à la réunion du Rotary club de Liège suite à l'invitation de M. Marcel Stiennon, Président de l'Association Allemagne Belgique de Liège ;



© Province de Liège

- à la 5^{ème} édition des Rencontres nationales du Tourisme fluvial à Auxerre, avec l'étroite collaboration de la Province de Liège. Ce salon d'affaires, organisé par Voies Navigables de France, est le rendez-vous incontournable pour les acteurs du tourisme fluvial et permet de rassembler l'ensemble des acteurs du secteur publics et privés afin de favoriser les contacts business et l'émergence de nouveaux projets ;



© PAL

- à la présentation de la Banque nationale de Belgique de l'étude sur l'importance économique des ports maritimes flamands (Anvers, Gand, Ostende, Zeebrugge), du complexe portuaire liégeois et du port de Bruxelles ;
- à la 10^{ème} édition du gala de solidarité en faveur d'Haïti organisé par l'asbl « Liège aide Haïti » ;



- au Festival des Promenades de la Ville de Liège en collaboration avec le Musée des Transports en commun de Wallonie. À cette occasion, une visite en bus ancêtre des installations portuaires liégeoises a été organisée ;

- à la présentation relative au projet Green Deal : nouvelle stratégie de l'Union Européenne afin d'arriver à une neutralité climatique en 2050 avec une première étape de réduction des gaz à effet de serre d'au moins 55% en 2030. Ce Green Deal a présenté un plan d'actions et des possibilités de financement. Par conséquent, le Green Deal constitue une opportunité pour la Belgique et la Wallonie ;
- à la visioconférence avec Monsieur Jean-Philippe Mousnier, Vice-Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie France Belgique Wallonie. Cette réunion s'est tenue dans le cadre d'un partenariat pour la création d'un

itinéraire européen de tourisme fluvial entre Liège et Nancy. Ce projet s'inscrit dans le cadre du jumelage entre les villes de Liège et de Nancy. L'enjeu est de faire reconnaître ce parcours fluvial Liège-Nancy comme route européenne de la culture, la première route fluviale (EICR). Cet itinéraire fluvial consisterait aussi en un levier pour mettre en valeur le développement touristique local, le patrimoine, les territoires de la mémoire ;



- à l'Assemblée générale organisée en visioconférence par la Fédération européenne des Ports Intérieurs ;

- à la Semaine de la Mobilité en collaboration avec le Musée des Transports en commun en Wallonie. À cette occasion, le Port autonome de Liège a organisé, en étroite collaboration avec le Musée des Transports en commun en Wallonie, une visite du musée suivie d'une présentation du Port autonome de Liège et d'une visite en bus ancêtre du terminal à conteneurs de DPW Liege Container Terminals à Renory, du port de Monsin et de la darse couverte ;

- à l'Open Innovation Challenge for Inland Ports organisé par la Fédération européenne des Ports intérieurs (FEPI). Ce challenge avait pour thème : *Comment les ports intérieurs européens peuvent contribuer à la réalisation des objectifs en matière du climat ?* En tant que membre de la FEPI, le Port autonome de Liège a présenté la zone d'accueil de Liège Trilogiport ainsi que des idées et des possibilités d'aménagements futurs de cette zone. Repris dans le top 3 des projets les plus intéressants, ce challenge a permis au Port autonome de Liège d'une part de se mettre en avant et de se faire connaître sur la scène internationale et d'autre part de nouer de nouveaux contacts avec d'autres ports européens et de bénéficier d'un partage d'expériences et d'idées dans les différents domaines qui touchent au développement durable ;



- à la semaine verte de l'Union européenne (« Green Week Europe »). À cette occasion la candidature du Port autonome de Liège a été retenue dans le cadre de la Semaine verte 2020 de l'Union européenne. Une visite du Port en bus ancêtre a été organisée en étroite collaboration avec le Musée des Transports en commun de Wallonie ;



Le Port autonome de Liège poursuit son développement en collaboration avec ses partenaires.

- au Comité exécutif de la Fédération européenne des Ports intérieurs. Au cours de ce comité, l'état du projet Seine-Escaut a été présenté par Monsieur F. Serpentier, Project ingénieur de Vlaamse Waterweg. Monsieur Ruijters, Directeur investissements, Transport durable et innovant à la Commission européenne a également présenté le CEF2 et la prochaine révision des TEN-T ;
- à Liege Europe Métropole. Divers partenaires ont été sollicités dans le cadre de la création de ce projet : le Service public de Wallonie, la Ville de Liège, le Port autonome de Liège, le Port autonome de Namur, la Ville de Nancy, les Voies navigables de France ;
- à la version digitale de Riverdating, l'événement dédié aux acteurs européens du transport fluvial et de la logistique multimodale ;
- à l'Assemblée générale de la Fédération européenne des Ports intérieurs ;
- à l'Assemblée générale de l'Association internationale Villes et Ports.

8.2. Accueil de délégations au Port autonome de Liège au cours de l'année 2020

Nous noterons la venue :

- des bourgmestres et représentants d'Oupeye, de Visé, de Herstal et de Liège pour une visite de la plateforme Liège Trilogiport. Les participants ont ainsi visité l'entrepôt logistique de Jost Group, l'entrepôt logistique de WDP (Tempo Log Belgium), le terminal à conteneurs de DPW Liège Container Terminals. Ils ont enfin assisté à une présentation de la société Weerts Supply Chain ;



- de S.E. Monsieur Per SJAASTAD, Ambassadeur du Royaume de Norvège auprès du Royaume de Belgique ;
- du Professeur Cristiano Farias Almeida (Brésil) accompagné par des représentants de l'Université de Liège (ULiège) ;
- de S.E. Monsieur Emmanuel NAHSON, Ambassadeur d'Israël auprès du Royaume de Belgique et du Grand-Duché du Luxembourg ;
- des représentants du Cabinet de Monsieur le Ministre Philippe Henry, Vice-Président, Ministre du Climat, de l'Energie et de la Mobilité en Wallonie ;
- de l'Association internationale «PIANC» (Permanent International Association for Navigation Congresses). Au cours de cette réunion les meilleures pratiques en matière de planification des plate-formes multimodales des voies navigables intérieures ont été présentées;
- de l'asbl Contrat Rivière Meuse Aval qui souhaite étendre son territoire et réaliser un inventaire des atteintes environnementales visibles sur la Meuse. Cet inventaire relève tous les points noirs qui portent atteintes aux cours d'eau comme les rejets, plantes invasives, déchets, érosions, ouvrages, protections des berges, entraves, captages, patrimoines en vue d'améliorer la qualité des cours d'eaux.
- de S.E. Madame Chloé Louter, Ambassadrice adjointe de l'Ambassade du Royaume-Uni auprès du Royaume de Belgique.

8.3. Rencontres avec la presse

Nous noterons la venue :

- de Monsieur Christophe Duckers, journaliste Transport Media ;
- de Monsieur Laurent Van der Straten, journaliste Made in Belgium.
- et bien d'autres journalistes encore !



8.4. Visites scolaires

Diverses visites ont été organisées pour des groupements et des établissements d'enseignement supérieur. Nous avons ainsi accueilli :

- des étudiants de la Haute Ecole Charlemagne de Liège ;
- de la Haute Ecole HELMo, section Gestion Publique en visioconférence.

8.4.1. Dossiers pédagogiques

Le Port autonome de Liège a élaboré un dossier pédagogique. Cet outil éducatif, mis à la disposition des enseignants, permet aux élèves d'approfondir leurs connaissances relatives au domaine portuaire liégeois.

Ce dossier pédagogique contient diverses fiches d'informations, les chiffres-clés du Port, des cartes géographiques... idéal pour en savoir davantage sur l'actualité portuaire liégeoise de façon ludique !

Pour compléter la compréhension de l'intermodalité dans son contexte régional et liégeois, nous suggérons également la lecture des dossiers pédagogiques « Voies d'eau, Voies d'avenir », réalisés par la Direction du Transport et de l'Intermodalité des Marchandises du Service public de Wallonie (SPW - DTIM).

Ces dossiers pédagogiques vous permettront d'aborder les thématiques fluviales et portuaires de façon éducative.

Le Port autonome de Liège est désormais un thème s'inscrivant dans une véritable dynamique éducative.



Dossiers pédagogiques : d'excellents outils de préparation à la visite.



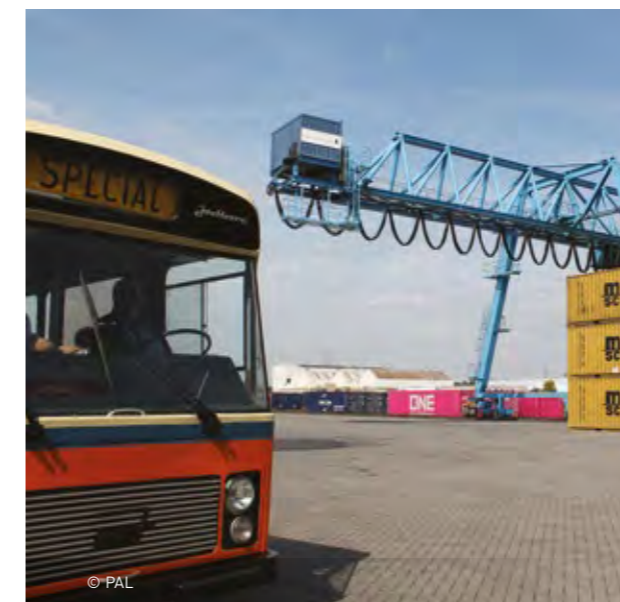


8.5. Les animations

8.5.1. A la découverte du Port autonome de Liège en autobus ancêtre

Trois visites combinées ont été organisées en étroite collaboration avec le Musée des Transports en commun de Wallonie :

- 1 visite à destination du grand public,
- 1 visite organisée dans le cadre de la Semaine de la Mobilité,
- 1 visite organisée dans le cadre de la Semaine verte de l'Union européenne.





8.6. La liaison ferroviaire de la plate-forme multimodale Liège Trilogiport pleinement opérationnelle



8.6.1. Liège Trilogiport a accueilli en décembre 2020 le premier train!

La liaison ferroviaire de la plate-forme multimodale Liège Trilogiport est **entièrement opérationnelle** grâce aux divers travaux d'infrastructures ferroviaires réalisés sur le site même de la plate-forme et en amont de celle-ci en 2020 par le Port autonome de Liège, la Wallonie et Infrabel. Grâce à cette nouvelle liaison ferroviaire rendant le site connecté au réseau ferroviaire mondial, Liège Trilogiport a accueilli le **8 décembre 2020 le premier train en provenance directe de Yiwu**, ville de la province du Zheijang à l'est de la Chine. Le Port de Liège renforce ainsi ses liens économiques avec la Chine en continuant à promouvoir l'intermodalité.

Cet événement s'est déroulé en présence de Monsieur le Ministre Philippe Henry, Vice-Président, Ministre du Climat, de l'Energie et de la Mobilité en Wallonie.



M. Philippe Portier, Administrateur-Délégué Novandi, M. Jean-Louis Lefèbvre, Bourgmestre f.f. de Herstal, M. Philippe Henry, Vice-Président, Ministre du Climat, de l'Energie et de la Mobilité en Wallonie, M. Emile-Louis Bertrand, Directeur général du Port autonome de Liège et M. Willy Demeyer, Président du Port autonome de Liège.

Pour mener à bien cette opération, la société **DPW Liège Container Terminals**, gérant le terminal à conteneurs de Liège Trilogiport et celui de Renory, a ainsi établi **différents partenariats**, notamment avec l'opérateur ferroviaire DB Cargo, afin d'organiser ces trafics ferroviaires entre Yiwu et Liège Trilogiport.

Grâce aux travaux d'infrastructures ferroviaires réalisés, Liège Trilogiport peut maintenant accueillir des **trains de marchandises de 600 mètres de long** et les traiter sur les deux quais de 320 mètres côte à côte. Cette connexion ferroviaire performante était une absolue nécessité pour cette plate-forme qui se veut multimodale. Ces travaux ferroviaires confortent notre rôle de plate-forme multimodale combinant

divers modes des transports (eau-rail-route). Le Port autonome de Liège et la Wallonie ont ainsi investi près de deux millions d'euros pour aménager cet accès ferroviaire jusqu'au terminal à conteneurs.

Cette nouvelle liaison ferroviaire permet ainsi d'attirer de nouveaux clients et investisseurs, d'augmenter l'attractivité de la plate-forme et d'accroître le potentiel de commercialisation du site.



8.6.2. Promouvoir l'intermodalité

Le Port de Liège **renforce ses liens économiques avec la Chine** grâce à ce trafic et continue à promouvoir l'intermodalité, c'est-à-dire la combinaison des différents modes de transports de marchandises. Mode complémentaire à la voie d'eau, le rail permet de limiter l'impact environnemental du transport de marchandises.

C'est grâce à cette intermodalité ou encore au « report modal » (c'est-à-dire le transfert du trafic de marchandises de la route vers le rail et/ou la navigation) promu par les instances européennes et wallonnes que l'on pourra réduire le nombre de camions sur nos routes. Le développement du Port de Liège, disposant de connexions voie d'eau et rail, dédiées à des entreprises utilisatrices de ces modes de transports, **permet de répondre aux préoccupations de l'Europe et des citoyens pour diminuer les émissions de CO²** dans les transports.



La plate-forme logistique de Liège Trilogoport en plein essor pour répondre aux besoins de la logistique

En plein essor, la plate-forme multimodale Liège Trilogoport propose de nouveaux services pour répondre aux besoins et enjeux logistiques de la région avec une logique de développement durable. Elle a renforcé son rôle de hub grâce aux **travaux d'infrastructures ferroviaires réalisés en 2020** et grâce à la **construction d'entrepôts supplémentaires sur la zone logistique**.

Grâce à l'initiative du Port autonome de Liège et des entreprises privées concessionnaires, de nombreux développements à Liège Trilogoport sont à noter :

- le renforcement et l'intensification de la navette fluviale de conteneurs reliant Liège Trilogoport aux ports d'Anvers et de Rotterdam ;
- l'augmentation du trafic de conteneurs en pleine croissance ;
- la nouvelle desserte ferroviaire opérationnelle grâce aux initiatives du Port autonome de Liège pour assurer la connexion avec le réseau ferroviaire européen et mondial ;
- la construction de nouveaux halls logistiques de dernière génération ;
- les perspectives commerciales prometteuses en termes de trafics, d'emplois et de valeur ajoutée ;
- l'arrivée de grandes sociétés logistiques.



Développements actuels et futurs prévus par les concessionnaires

WDP

WDP, société spécialisée dans l'immobilier logistique, a inauguré **le premier hall logistique en septembre 2016**. WDP loue cet entrepôt à la société Tempo Log Belgium.

Tempo Log Belgium, qui fait partie du prestataire logistique français Tempo One, occupe actuellement un bâtiment de 23.000 m² et réalise actuellement la logistique d'Alpargatas, le groupe brésilien qui produit les tongs Havaianas. Le choix du site de Liège Trilogoport s'est révélé d'une grande évidence de par son accès multimodal et un excellent positionnement géographique. Tempo Log Belgium accompagne ainsi son client Alparagatas dans son développement européen et réexpédie les tongs Havaianas vers les pays de l'Europe de Nord-Ouest (Benelux, Grande-Bretagne, Allemagne et Autriche). Le développement de l'e-commerce pour Alparagatas (Havaianas) au départ de Liège Trilogoport devrait générer de nouveaux emplois.

L'installation d'Alparagatas en Wallonie est le fruit d'une collaboration entre le Port autonome de Liège, l'Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements Etrangers (Awex), Tempo Log Belgium, WDP, acteur majeur du marché immobilier logistique au Benelux et la SPI.

Complémentairement à son entrepôt de 23.000 m² existant et opérationnel, **WDP va continuer à développer des halls pour une superficie d'environ 25.000 m² en fonction des demandes de leurs clients.**

D.L. Trilogoport Belgium / Jost Group

Jost Group a **mis en service un premier entrepôt de 44.000 m² en 2018**. Trois autres vont sortir de terre dont un est actuellement en cours de construction. Au total, les entrepôts de Jost Group occuperont 180.000 m².

Le premier entrepôt construit a très vite affiché complet. Le second est destiné, entre autres, à un client industriel pour qui Liège Trilogoport est le hub européen, et un client de produits de grande consommation. Ces produits seront ensuite livrés au Benelux, en France, en Angleterre, en Irlande et dans les pays nordiques. Les entrepôts de Jost Group sont des atouts stratégiques pour transporter vers le marché allemand, notamment dans la Ruhr qui est proche et présente une grande densité de consommateurs.

Un deuxième entrepôt sera construit en deux phases de 30.000 m² pour arriver à terme à 60.000 m². Sa construction est prévue en 2021. Il sera le site idéal, en multimodal, pour les imports de Chine, les préparations spécifiques et conditionnements de marchandise avec une spécialisation pour la distribution, l'alimentaire et l'industriel et avec de nouveaux une redistribution sur toute l'Europe.

L'offre technique et technologique de ces deux entrepôts permettent à Jost Group de répondre parfaitement aux demandes de ses clients par l'intégration des outils et service IT sur-mesure, des équipements ultra-modernes, une traçabilité parfaite, un stockage au sol ou en rack.

© Novandi - Mahaux Photography



Weerts Supply Chain (WSC)

WSC finalise la construction de deux entrepôts logistiques de dernière génération d'une superficie totale de près de 88.000 m² afin d'y développer ses activités.

La construction de ces deux entrepôts logistiques, respectivement l'un réfrigéré, l'autre conventionnel, s'échelonne en plusieurs étapes :

- **Un premier hall logistique :**

Un entrepôt réfrigéré de 20.600 m², opérationnel d'ici la fin 2020, offre un espace de stockage avec un mix de halls congelés et réfrigérés (35.000 emplacements-palettes). Ce hall est amené à devenir « le plus grand congélateur » de l'Est de la Belgique. Cet entrepôt frigorifique, offrant des options de stockage à différentes températures, allant de +4°C à -20°C, sera dès lors exclusivement dédié aux produits frais et alimentaires.

- **Un deuxième entrepôt logistique, conventionnel, offrant des options de stockage standard, a été divisé en deux parties :**

- La première partie du second hall logistique - entrepôt conventionnel de 35.000 m² - est opérationnelle. Le premier client est une société américaine spécialisée dans l'e-commerce (PFS Web). L'autre client relève davantage du domaine industriel (Prayon).

- Démarrés en septembre 2020, les travaux de construction de la deuxième partie de second hall logistique - entrepôt conventionnel - d'une superficie de 30.000 m² cette fois - sont actuellement en cours de finalisation. Le toit du bâtiment sera équipé de panneaux solaires, ce qui offrira une capacité de production d'environ 8MWc.

© Novandi - Mahaux Photography

La production dépassera ses propres besoins, contribuant ainsi à la compensation de l'impact CO₂ de l'ensemble des activités de Weerts Group.

L'implantation de la société WSC résulte des efforts et de négociations menées par le Port autonome de Liège.






© AdobeStock

Liège Triligiport : Récapitulatif des entrepôts logistiques opérationnels et à développer

Selon ce tableau récapitulatif des superficies des divers entrepôts logistiques construits ou à construire par les concessionnaires, il faut souligner :

- 122.600 m² ont été développés depuis 2016 (en quatre ans seulement) ;
- 60.000 m² seront construits en 2021 ;
- Plus de 131.000 m² sont encore à développer par les concessionnaires dans le futur.

	 Entrepôts logistiques en activité & opérationnels	 Entrepôts logistiques : Construction en 2021	 Entrepôts à développer dans le futur	 Superficie totale des entrepôts
WDP	23.000 m ²	-	25.000 m ²	48.000 m ²
D.L. Triligiport Belgium / Jost Group	44.000 m ²	30.000 m ² (phase I d'un entrepôt)	106.000 m ²	180.000 m ²
WSC	55.600 m ²	30.000 m ²	-	85.600 m ²
	122.600 m² opérationnels	60.000 m² en construction	131.000 m² à développer	Total : 313.600 m ²

En quatre ans, plus de 122.600 m² ont été commercialisés sur la plate-forme multimodale, ce qui constitue une performance au niveau de la Belgique. Ces divers investissements et développements confirment le statut de la région liégeoise comme véritable pôle économique wallon. Au-delà, la plate-forme multimodale Liège Triligiport dynamise la région et permet le développement d'activités logistiques à proximité immédiate avec, à la clé, la création de nouveaux emplois.

Reconnu comme un hub logistique majeur, le Port autonome de Liège est une plate-forme logistique incontournable en Belgique et en Europe et devient une plaque tournante incontournable pour l'acheminement des marchandises en Belgique et dans les pays voisins.



© Novandi - Mahaux Photography

9

Le Port autonome de Liège en quelques chiffres

1^{er} / 3^{ème}

Le Port autonome de Liège est le 1^{er} port fluvial belge et le 3^{ème} port fluvial européen

7.858
10.445

7.858 emplois directs et 10.445 emplois indirects générés par le complexe portuaire liégeois



Tonnage eau-rail-route : 19 millions de tonnes



Le Port autonome de Liège gère 33 zones portuaires



120 ha

Liège Trilogiport : une plate-forme multimodale de 120 ha

27 km
382 ha

Le Port autonome de Liège gère 27 km de quais et 382 ha de terrains portuaires



115.921
conteneurs (EVP)
manutentionnés

Editeur responsable

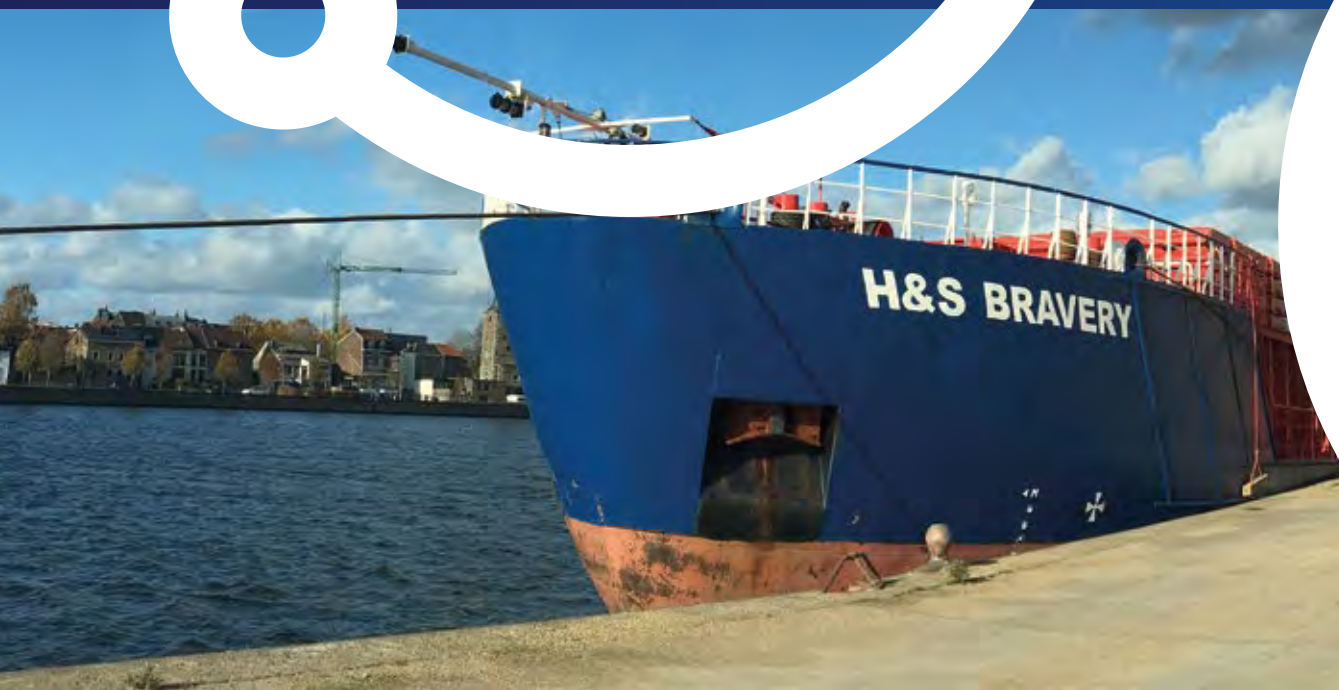
M. Emile-Louis Bertrand
Directeur général du Port autonome de Liège,
Quai de Maestricht, 14
4000 Liège.

Crédits photographiques et visuels

Port autonome de Liège, Province de Liège, SPW, SPW-DTIM, WDP, Somef, DPW Liege Container Terminals, Aerialmedia, Chris Renault, Marco Mertens, Musée des Transports en commun de Wallonie, Novandi - Mahaux Photography et AdobeStock.

Graphisme

www.visible.be [22278]
©2020 Port autonome de Liège



Laissez-vous séduire par le Port autonome de Liège

Port autonome de Liège

Quai de Maestricht, 14

B-4000 Liège

T : +32 (0)4 232 97 97

info@portdeliege.be

www.portdeliege.be